ADAV droit au vélo

l'heur vélo

Journal dérailleur

Septembre 2014

n°76

DU 17 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE OPÉRATIONS ÉCLAIRAGE DANS TOUTE LA RÉGION

www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org www.droitauvelo.org

ÉDITORIAL P2

CARNET ROSE P2

ÉCONOMIE P3

DOSSIER VÉLO-ÉCOLE P4-5

ÉCOMOBILITÉ P6

OPINION P6-7

ACTION P8

DIVERS P9

L'ADAV Y ÉTAIT P10

dans les antennes

dans les institutions

Les vélocistes partenaires

AGENDA P16

Dossier vélo-école

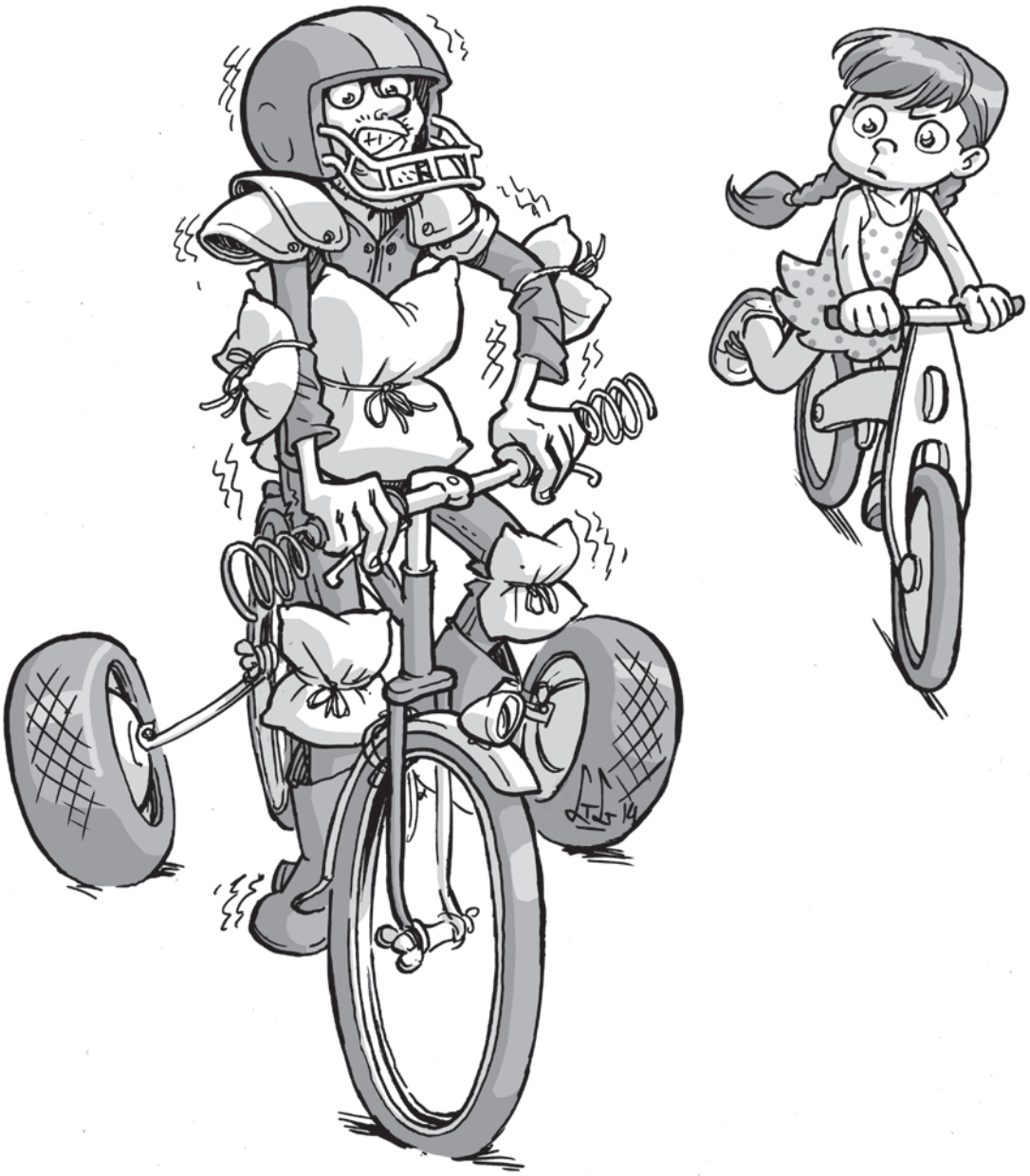

ÉDITORIAL

On apprend à tout âge !

Petit(e), qui ne se souvient de la piste de Junicode déroulée dans la cour de récréation, encadrée par deux agents de la circulation qui sentaient bon le cuir ciré. L'uniforme en jetait, nous impressionnant en appelant au respect; crainte de se faire siffler au passage du panneau Stop. Aujourd'hui, les associations dont l'ADAV proposent un accompagnement pour se rendre en vélo-bus jusqu'à l'école, projet avec les associations de parents d'élèves. Utilité de mettre à disposition des espaces de stationnement pour les vélos d'élèves. Importance de briser la spirale qui incite à prendre la voiture car le vélo, c'est peu sûr !

Si l'apprentissage du vélo se fait plus aisément au cours de l'enfance, nous n'avons pas eu la même chance devant l'apprentissage de la conduite du vélo; adulte, les hésitations et les craintes peuvent se dépasser ; la maîtrise de la bicyclette est relativement simple. Se déplacer en ville, en sachant bien se positionner est une autre histoire ! L'ADAV revendique un accompagnement dans le trafic urbain afin de bien trouver sa place selon la présence ou pas d'aménagements cyclables.

Philippe Delrue, président

CARNET ROSE

Une antenne de Droit au vélo à Maubeuge

Une antenne maubeugeoise de l'ADAV [Association Droit Au Vélo] est en cours de création, s'appuyant notamment sur Dominique Delcroix. L'objectif est de mobiliser une vingtaine de personnes pour la prise en compte de la mobilité active et plus particulièrement celle du vélo dans les aménagements du territoire et l'accompagnement des changements de comportements indispensables.

Oublié, durant les années de l'opulence économique et du tout automobile, le vélo revient en force. Car le vélo c'est bon pour la santé, c'est économique pour soi-même et pour la collectivité, c'est écologiquement responsable. Et puis c'est aussi plus convivial. Sur un vélo, on est plus ouvert, on discute avec les gens.

Le vélo c'est donc porteur d'enjeux d'utilité sociale et d'intérêt général.

Et pourtant, son usage reste encore faible dans l'agglomération et la Sambre-Avesnois : il peut donc connaître un développement significatif.

Cependant, nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer le vélo régulièrement, pour le plaisir de l'activité physique, de la découverte du territoire ou pour une utilisation plus quotidienne alternative aux déplacements motorisés.

Et d'autres, s'ils ne pratiquent pas le vélo, y croient.

Je pense qu'il est maintenant nécessaire de r**assembler et de constituer une antenne locale de l'ADAV** pour pouvoir contribuer à développer les conditions convenables de la pratique du vélo.

L'antenne pourrait intervenir à trois niveaux.

Le premier niveau concernerait **l'amélioration des infrastructures pour vélos.**

Des progrès considérables sont réalisables. L'agglomération contribue au développement de véloroutes et voies vertes [sécurité, itinéraires…] et de l'intermodalité [les Pôles gare]. Mais beaucoup reste à faire et l'ensemble des collectivités sont concernées [parcours, stationnement, sécurité, éducation…] ainsi que les entreprises [parking vélos, chèque déplacement, vélos de service…].

Le Département et la Région disposent d'un plan vélo, un plan vélo national est en préparation et nous bénéficions localement du réseau européen des véloroutes. Un plan de déplacement urbain devrait bientôt voir le jour.

Un deuxième niveau permettrait de développer des services [information, réparation, location…] autour d'un projet de « maison du vélo ».

Le troisième niveau porterait **sur la diffusion d'une « culture du vélo »**. De nombreuses actions de sensibilisation du public [scolaires, parents, salarié-e-s, enseignants, commerçants…] sont possibles en associant différents acteurs et organismes. Le groupe local pourrait être un animateur, il pourrait rassembler et/ou organiser certaines actions de promotion.

Nous pourrions également oser un projet un peu fou *« Maubeuge, la Sambre-Avesnois : station vélotouristique européenne »*.

Dominique Delcroix
maubeuge@droitauvelo.org

Première opération : jeudi 20 novembre, de 17 h à 19 h sur le parvis de la gare de Maubeuge, sensibilisation à l'éclairage des vélos et marquage des vélos contre le vol.

Des rues de Besançon équipées d'aménagements cyclables, dont certaines à double-sens cyclable

Le Boulonnais a la côte !

Besançon et bien d'autres villes aux côtes saillantes accordent une bonne place au vélo. Pourquoi pas Boulogne ? Soyons optimistes. Un schéma directeur cyclable en cours, la participation au projet européen « bike friendly cities », un maire qui fût le ministre initiateur du plan vélo au niveau national... La création de la section boulonnaise de l'ADAV vise à faire grimper au firmament ces belles ambitions. Oui da, il est possible et pourrait être agréable de rouler au quotidien en Côte d'Opale, d'y trouver des espaces de stationnement pratiques et de doux aménagements pour que nos cyclistes, tels des corsaires, déambulent dans la ville sur leurs fiers vaisseaux-vélos !

Patricia Hanssens
boulogne@droitauvelo.org

Je teste l'indemnité kilométrique vélo !

En 2014, le gouvernement français fait un pas pour encourager la marche et le vélo avec la mise en place d'une incitation financière à la pratique du vélo pour les déplacements domicile-travail !

L'objectif est de mettre en place une indemnité aux salariés de 25 centimes d'euros par kilomètre parcouru. Une incitation qui pourrait donner un peu plus de poids au vélo dans la balance financière des modes de transport. Et même si le vélo représente un moindre investissement comparé aux abonnements de transport en commun, s'y mettre quotidiennement demande quelques dépenses comme l'achat du matériel et son entretien. L'indemnité permettrait également aux cyclistes de pouvoir engager ces dépenses, non négligeables pour les foyers aux revenus modestes, et circuler en toute sécurité.

Une indemnité de 25 centimes par kilomètre pour inciter les salariés à passer le cap !

Mais avant de généraliser la démarche, l'État a lancé une phase d'expérimentation : un échantillon d'une dizaine d'entreprises de natures très diverses (secteur d'activité, nombre de salariés, position géographique) ont été sélectionnées pour tester le dispositif de juin à novembre 2014.

En Nord – Pas-de-Calais, mon entreprise a été retenue, l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre, association loi 1901, d'une dizaine de salariés. Mes collègues et moi testons donc l'indemnité kilométrique vélo !

À vrai dire pour une convaincue comme moi qui venait déjà avec mon vélo pliant tous les jours au boulot, l'indemnité ne change pas grand-chose à mon quotidien. Me déplaçant à vélo et en train, je peux cumuler l'indemnité kilométrique avec le remboursement de mon abonnement SNCF. Il s'agit donc d'un plus financier que j'accepte volontiers et que je pourrais utiliser à l'entretien de mon bolide et achat d'équipement.

Bonne nouvelle ! J'ai remarqué un changement d'habitude chez certains de mes collègues qui délaissent peu à peu leur voiture pour la petite reine !

Et les retours sont plutôt positifs. Un de mes collègues m'a même dit qu'il lui semble maintenant bizarre de prendre sa voiture et qu'il préfère le vélo pour le contact avec l'extérieur. Pour lui, le temps de trajet reste pratiquement le même à cinq minutes près. Financièrement parlant, l'indemnité kilométrique et le gain d'argent sur l'essence non consommée représentent une somme non négligeable l'ayant incité à franchir le cap.

Alors l'indemnité kilométrique vélo, la solution pour tous passer au vélo ?

En pratique, la mise en place pose plusieurs questionnements au niveau financier et montre la nécessité d'aménagements.

L'indemnité kilométrique est comptabilisée comme un avantage en nature. L'entreprise paye 1/4 de charges sur l'indemnité kilométrique versée. Le salarié paiera des impôts sur l'indemnité perçue. Est-ce que l'entreprise peut assurer le paiement de l'indemnité pour chaque kilomètre parcouru par ses salariés ? Est-on prêts à délaisser la déduction d'impôts sur les frais réels en cas d'usage de la voiture pour une indemnité, elle, imposable ?

En termes d'intermodalité, les salariés cumulant le vélo aux transports en commun peuvent bénéficier de l'indemnité. Il n'en est pas de même pour les salariés qui remplaceraient leurs abonnements de transport en commun pour le vélo. Ils devront faire le choix entre l'un ou l'autre. Sont-ils prêts financièrement à changer pour le vélo ?

De nombreux aménagements restent à réaliser pour que ça marche, ne serait-ce que pour garer de manière sécurisée son vélo au travail ou chez soi ou encore prendre une douche après un long trajet. Suivant la situation et les locaux de l'entreprise, quels aménagements peuvent être réalisables ? Côté salarié, suivant sa situation, est-il possible de posséder un vélo quand on ne peut pas le garer de manière sécurisée chez soi ?

Toutes ces questions laissent penser que l'indemnité kilométrique vélo n'est pas une mesure à mettre en place de manière isolée mais qu'elle doit se situer dans le cadre d'un effort plus global. Une chose est sûre, si celle-ci encourage les salariés comme mes collègues à passer le cap, elle contribuera à lancer une dynamique vertueuse !

Alors pour connaître le bilan de l'expérimentation, rendez-vous en fin d'année ! Celui-ci jugera de l'efficacité de la mesure.

On espère malgré tout que celle-ci pourra être aménagée suivant les résultats de l'expérimentation pour être mise en place concrètement et inciter beaucoup de salariés français à se mettre au vélo comme de nombreux voisins européens. Car au-delà de la question financière, le bénéfice du vélo c'est aussi la santé et la liberté !

Lucile Hamoignon
Cycliste convaincue

Pour aller plus loin, lire sur le site www.developpement-durable.gouv.fr :

IMG/pdf/rapport_IK_nov_2013.pdf : *Indemnité kilométrique vélo, les enjeux, les impacts, rapport de la coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo.*

IMG/pdf/DP_-_mobilites_actives_-_05-03-14.pdf : *Plan d'Actions Mobilités Actives : la marche et le vélo.*

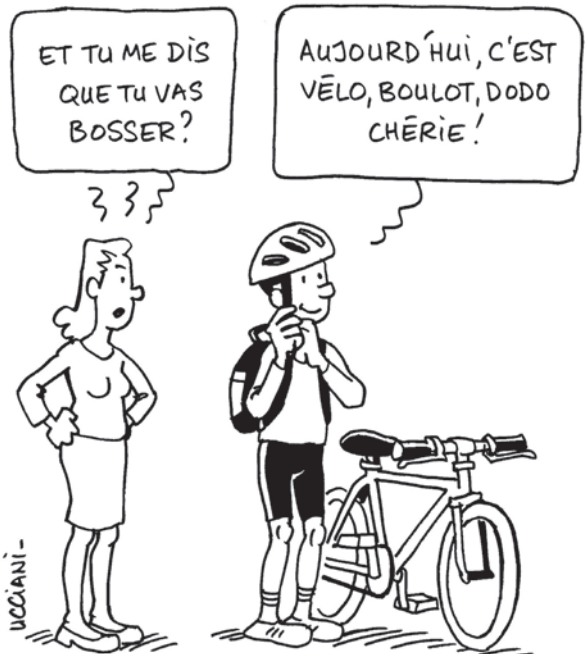

Avec l'aimable autorisation de l'auteur - www.ucciani-dessins.com

Combien gagne-t-on en investissant dans le vélo ? Quelques exemples :

1) Une ville de la région lilloise dépense 732 000 € (hors prix du terrain) pour construire une raquette de retournement desservant un établissement scolaire. La raquette est utilisée le matin par moins de 50 véhicules soit près de 15 000 € d'investissement pour une dépose par véhicule. Un arceau pour 2 vélos coute 100 €.

2) Lezennes est maintenant correctement reliée à un collège de Villeneuve d'Ascq par une bande cyclable. Les collégiens de Lezennes peuvent donc choisir entre le vélo ou le bus + le métro pris en charge par le département. Le coût annuel du transport est de 970 € par collégien (cf budget du conseil général). La prise en charge de la 6e à la 3e revient à 3 880 € par élève. Un vélo coûte environ 350 € supportés par l'élève.

3) Un ménage ayant deux voitures adopte le vélo pour ses déplacements et supprime sa deuxième voiture achetée d'occasion et roulant 10 000 km par an en ville. Il économise en moyenne 3 000 € par an (coût comprenant l'utilisation et l'amortissement du véhicule). La famille parcourt les 10 000 km sur des vélos en bon état, cela lui revient à 10 000 X 0,13 = 1 300 € par an (estimation du km à vélo par Francis Papon).

Frédéric Devred

À vélo les écoliers !

Depuis 2013, Droit au vélo propose aux enseignants de CM_2 qui le souhaitent, des animations vélo pour leurs élèves. Ces animations se font dans le cadre d'un partenariat avec les villes concernées (pour le moment Lille et Villeneuve d'Ascq). L'idée est de donner envie aux élèves de se déplacer à vélo dans leur ville, notamment pour se rendre, l'année suivante, au collège. Il faut donc que ce soit un moment agréable pour eux, mais aussi pédagogique, afin de leur apprendre les bons réflexes pour éviter les accidents. Pour animer les séances, l'aide des bénévoles est très appréciée. L'enseignant est mis à contribution et souvent, des parents d'élèves participent également à l'animation.

Nous proposons quatre séances, les deux premières dans la cour, la troisième en classe et dans la cour, la quatrième dans la rue.

Avant la première séance, nous fournissons à l'enseignant une fiche de vérification du vélo qu'il transmet aux parents, afin que ceux-ci puissent vérifier – et faire réparer au besoin – le vélo de leur enfant.

Lors de la première séance, nous refaisons le point avec les enfants sur les éléments de sécurité indispensables sur leur vélo ; nous ajustons les casques (un casque qui n'est pas bien réglé ne sert à rien), et proposons un parcours de maniabilité appelé « piste de Pauwels » (voir schéma ci-contre).

La piste reprend tous les mouvements qu'il faut maîtriser pour rouler sur la route en sécurité : rouler droit, tourner, lâcher un bras, regarder derrière, freiner, éviter un obstacle… Proposer ce parcours lors de la première séance nous permet de repérer les élèves qui ont des difficultés à maîtriser leur vélo. Chaque séance se termine par des jeux : 1-2-3 soleil à vélo ou une course de lenteur. Ces jeux, toujours attendus par les enfants, permettent de travailler sur le démarrage - arrêt, et sur la trajectoire rectiligne à petite vitesse.

Pour la seconde séance, nous proposons des exercices dans la cour qui reprennent des situations compliquées à gérer à vélo : tourner à gauche et prendre un giratoire. Un troisième exercice (ou plutôt jeu) permet de travailler la prise en compte des autres : il faut rouler à plusieurs dans un espace limité et se donner une balle sans poser pied à terre et sans heurter un autre cycliste. Les élèves, en classe entière, sont divisés en trois groupes, qui tournent dans ces trois ateliers.

La troisième séance est divisée en deux : une partie théorique et une partie pratique. La théorie se fait en salle avec un diaporama (et bientôt avec le film d'animation que nous avons conçu) et aborde les bons réflexes pour rouler à vélo en sécurité. Nous faisons en sorte d'animer cette séance de façon interactive en posant des questions aux élèves et en leur faisant commenter les situations proposées. Lors de la partie pratique dans la cour, nous reprenons le parcours de maniabilité de la première séance, et observons la plupart du temps un net progrès des élèves qui avaient des difficultés lors de la première séance.

Il arrive que dans une classe, un ou deux élèves ne sachent pas du tout faire de vélo. Dans ce cas, dès la première séance, un animateur se détache et s'occupe exclusivement de ces élèves. Nous utilisons la même méthode que pour les adultes, c'est-à-dire la draisienne : on baisse la selle, on n'utilise pas les pédales, et l'enfant doit se propulser en poussant le sol avec ses pieds. Cette technique est très efficace, et après trois séances dans la cour, les enfants savent rouler à vélo et nous réussissons généralement à les emmener dans la rue avec les autres.

La quatrième et dernière séance, c'est le grand jour, la sortie dans la rue ! Certains élèves appréhendent vraiment cette sortie. Nous prenons cette fois les élèves par groupes de cinq à sept élèves, et partons 45 min dans la rue. Nous faisons parfois des pauses pour expliquer telle ou telle situation à risque : priorité à droite, intersection d'une piste cyclable avec une route… Nous faisons passer les enfants individuellement à un giratoire, ainsi qu'un mouvement de tourne à gauche, chaque élève étant accompagné d'un adulte pour ces passages individuels. Ce moment est vécu comme un vrai challenge ! La sortie en ville restera un souvenir fort pour la plupart d'entre eux !

Nous souhaitons multiplier ces actions, mais l'ADAV ne pourra pas être présente dans toutes les écoles de la région. C'est pourquoi nous commençons à former des animateurs relais (associations, collectivités…), notamment dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Ainsi, nous préparons les hordes de futurs cyclistes quotidiens !

Junie Beaujean

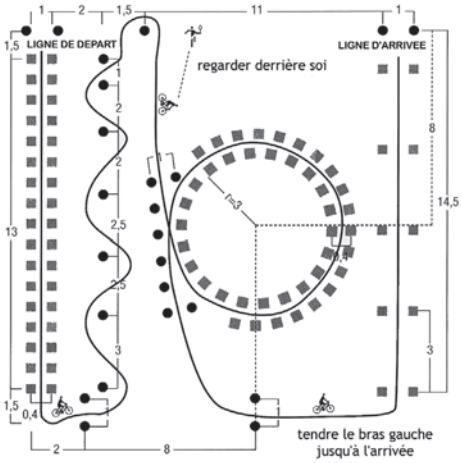

Schéma : « Piste Pauwels »

Des conseils en vidéo pour les enfants

Pour commencer cette année scolaire du bon pied (ou plutôt d'un bon coup de pédales), Droit au vélo lance sa vidéo à destination des enfants. Cette adaptation de la fiche-conseil n°9 constitue un nouvel outil interactif pour sensibiliser les enfants aux bons comportements à adopter à vélo en ville.

Sacha et Calixte, deux jeunes cyclistes (l'un prudent, l'autre casse-cou), se posent des questions sur : les éléments indispensables pour rouler à vélo, l'endroit où il faut rouler lorsqu'on circule à vélo sur la chaussée, comment s'y prendre pour tourner à gauche, comment circuler dans un giratoire, ce qu'est un double-sens cyclable, les raisons pour lesquelles il faut faire très attention aux camions et aux bus... Autant d'interrogations auxquelles ce film d'animation apporte des réponses.

La vidéo sera diffusée par Droit au vélo dans le cadre de la vélo-école à destination des scolaires (voir le dossier à ce sujet). Mais chacun-e peut également s'en servir comme activité pédagogique de sensibilisation à la pratique du vélo en ville ! Enseignant-e-s, animateurs-trices, intervenant-e-s auprès des enfants : n'hésitez pas à y jeter un œil. Le principe est simple : à chaque question posée par les personnages du film, vous pouvez mettre sur « pause » pour échanger avec les enfants. La réponse est donnée lorsque vous poursuivez la lecture.

La vidéo est disponible gratuitement sur le site internet de Droit au vélo (droitauvelo.org). Vous pouvez également vous la procurer sur support DVD (coût : 5 €), directement dans nos locaux à la MRES ou par courrier (frais de port à votre charge). N'hésitez pas à nous contacter pour toute question !

Chloë Grépinet

Vélo-école recherche bénévoles

Vous avez une âme de pédagogue, vous êtes motivé pour participer au développement de la pratique du vélo en milieu urbain, et vous avez un peu de temps à consacrer, que ce soit en semaine ou le week-end ? Alors il y a sûrement une activité de la vélo-école qui est faite pour vous !

Les possibilités qui s'offrent à vous sont :

- La vélo-école « scolaires », dont vous trouverez plus d'informations dans l'article de ce dossier ;
- La vélo-école « adultes » les jeudis soir et samedis après-midi, pour les adultes qui ne savent pas rouler à vélo ;
- Le coaching vélo, pour les adultes qui savent rouler à vélo mais ont peur de circuler en ville : un bénévole accompagne un cycliste urbain débutant sur 2 ou 3 trajets afin de lui prodiguer les conseils pour circuler à vélo en ville en sécurité.

Ces activités sont pour le moment proposées sur la métropole lilloise. Si vous êtes intéressé(e) par l'une de ces activités, ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter à info@droitauvelo.org , ou au 03 20 86 17 25.

« Il n'est jamais trop tard ! »

Michèle, 57 ans, élève de la vélo-école

Michèle, qu'est-ce qui a fait que tu n'aies pas appris enfant à faire du vélo ?
J'ai été élevée par mes grands-parents, dans la peur de tout. Mon grand-père me portait même sur son dos pour monter un escalier ! J'ai fait du vélo avec des petites roues. Les premières fois j'étais très crispée, si bien que j'ai basculé, même avec les roulettes, et j'ai failli tomber dans le fossé. Mes grands-parents ont aussitôt rangé le vélo et je n'en ai plus jamais fait. Mes parents m'ont reprise à l'âge de 6 ans, et nous habitions une maison en ville ; je n'ai donc pas eu l'occasion d'apprendre à faire du vélo, d'autant plus que les problèmes de santé de mon frère ont focalisé l'attention de ma mère sur lui, et que j'étais livrée à moi-même.

Par la suite, mon premier mari était casanier… C'est moi qui ai couru après mes enfants pour leur apprendre à faire du vélo.

Pourquoi t'es-tu décidée maintenant à apprendre à rouler à vélo ?
Je ne me suis pas vraiment décidée, j'ai été fortement poussée par mon mari ! Il en avait marre de prendre son vélo tout seul… C'est lui qui a fait la démarche ; plus l'âge passait, moins je l'aurais faite moi-même. Ce que je savais, c'est que je n'aurais jamais appris avec lui.

Peux-tu expliquer comment se passe l'apprentissage du vélo à la vélo-école pour adultes ?

Ce qui est bien, c'est le principe des vélos pliants, y compris les pédales, qui permet d'apprendre à trouver soi-même son équilibre. Dès la fin de la deuxième séance, l'équilibre était trouvé. Je n'y croyais pas du tout ! Je me disais : « ce n'est pas maintenant que je vais y arriver ! ». Mes enfants ne voulaient pas me croire, ils ne pensaient pas que ça allait marcher !

Quel est ton objectif : Balades ? Déplacement ?
Mon objectif, c'est de faire des balades. Je ne me vois pas faire du vélo en ville. Fin juin, à l'arrêt des cours, j'avais encore des progrès à faire, mais je pense pouvoir progresser seule pendant l'été. Je ne pense pas revenir aux cours à la rentrée. Mon mari vient de m'acheter un vélo pliant ; le fait de pouvoir poser les pieds à terre dans un premier temps, comme pendant les cours, me rassure. J'en ai déjà fait une fois sur une piste cyclable. Mon mari va me pousser tous les week-ends à aller rouler à vélo. J'habite dans un endroit calme où on a l'avantage de pouvoir être vite sur des chemins.

Si tu rencontrais quelqu'un qui ne sait pas faire de vélo, que lui dirais-tu ?
Je lui conseillerais la vélo-école. En tant qu'adulte, on est moins sûr de soi pour apprendre seul. Et je voudrais dire aux gens qui n'osent pas se lancer qu'il n'est jamais trop tard !

Un dernier mot ?
Pour moi, c'est une réussite ! J'ai peur de tout, j'ai le vertige… Mais apprendre à faire du vélo, c'est une des choses que j'ai vaincues.

Propos recueillis par Junie Beaujean.

Séance de découverte des aménagements cyclables pour les élèves de l'école Victor Duruy à Lille-Moulins

Michel, bénévole à Droit au vélo

« Le relais du savoir »

Michel Demasure est bénévole actif à l'ADAV depuis plus d'un an, en grande partie pour les vélo-écoles adultes et scolaires.

Michel, qu'est ce qui t'a amené à devenir bénévole à l'ADAV ?
Le temps que j'ai maintenant à la retraite ! Ma retraite, je la considère au bénéfice des autres. Mais je suis admiratif devant les jeunes qui ont un travail et qui sont là aussi pour aider, à l'atelier le mardi soir, ou à la vélo-école le samedi. J'ai utilisé durant plusieurs années mon vélo pour aller au travail et il me paraît important de mieux faire connaître ce moyen de transport écologique.

Pourquoi la vélo-école ?
Je me suis d'abord porté volontaire pour distribuer l'Heurovélo, et je me suis dit, pourquoi pas un peu plus ? C'est mon côté « relais du savoir » : si je sais rouler à vélo, je devrais pouvoir l'enseigner aux autres ! J'aurais aimé être enseignant.

Qu'est-ce ça t'apporte ?
C'est une révélation ! J'ignorais que des gens ne savaient pas rouler à vélo. J'ai découvert qu'il y a plein de gens qui ne sont pas sûrs d'eux-mêmes.

Le site internet de la vélo-école de Montreuil-sous-Bois*, dont tu as transmis l'adresse aux bénévoles, m'a vraiment intéressé. Au début de ma participation à la vélo-école, j'ai pris beaucoup de notes. Quand j'ai découvert ce site internet, j'ai avalé les vidéos pendant plusieurs jours. J'ai découvert plein de choses, tout le process décrit, très pédagogique.

Peux-tu décrire, pour les lecteurs, le déroulement d'une séance de vélo-école ?
On commence par prendre possession des vélos au local de l'atelier [rue Eugène Jacquet à Lille], on vérifie la pression des pneus ainsi que les freins, on ajuste le casque, puis on se rend dans la cour de l'école Cornette [située presque en face de l'atelier] où ont lieu les séances. Les 5 élèves font quelques tours de pédales pour retrouver leur équilibre, puis différents exercices sont donnés par les animateurs pour amener les élèves à devenir autonomes : se retourner, faire attention aux autres, être vigilant… Je trouve très bien le parcours de maniabilité qu'on utilise pour les scolaires [Michel est aussi bénévole pour les séances avec les scolaires], ça montre bien les choses à assimiler ; savoir se retourner, freiner des deux freins, etc. La sécurité mais aussi le respect de tous les autres usagers de la route font partie de l'apprentissage.

Quelles sont, selon toi, les qualités nécessaires pour être bénévole à la vélo-école ?
Je pense qu'il faut être patient, pédagogue et un peu psychologue. On a affaire à des gens qui ont peur, qui ne savent pas faire ; il faut savoir les rassurer.

Autre chose que tu aimerais ajouter ?
La vélo-école m'a appris des choses, c'est un partage d'information réciproque. C'est une ouverture, ça permet de découvrir d'autres personnes.

Propos recueillis par Junie Beaujean

* Vélo-école de Montreuil : la méthode en vidéo http://www.veloecole-demontreuil.com/?page_id=186

Un réseau régional de l'écomobilité scolaire en cours de création

Depuis trois ans, l'ADAV anime un Centre ressource régional en écomobilité dont l'un des axes consiste à structurer un réseau des acteurs de l'écomobilité scolaire.

L'année dernière, une étude régionale portant sur l'état de l'art des démarches a permis d'identifier de nombreuses actions portées par différents types de structures : établissements scolaires, collectivités, associations et parfois parents d'élèves, réparties assez équitablement sur l'ensemble du territoire. Un autre constat qui a pu être formulé est que la plupart des actions relevant de l'écomobilité scolaire peuvent correspondre à trois catégories :

- actions ponctuelles (réponse à une problématique particulière, événement annuel de type Marchons vers l'école, Permis piéton…) ;
- action par mode (pédibus, vélobus ou encore « hippobus », covoiturage…) ;
- démarche globale intégrée, sous-entendu Plan de Déplacements scolaires.

Au bureau d'études mandaté pour mener ce travail de diagnostic, il a également été demandé d'organiser deux ateliers régionaux afin de proposer des pistes d'actions et une stratégie afin de démultiplier ces démarches, par la mobilisation des publics ayant pris activement part à l'enquête.

Le rapport final de l'étude a été publié et est en téléchargement sur le site ecomobilite.org, la plateforme du Centre ressource.

Fin 2013 et début 2014, dans la continuité de la dynamique initiée par cette enquête, deux journées d'étude ont été organisées en partenariat avec le GRAINE Pays du Nord (réseau d'associations œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable) afin d'échanger sur les pratiques en région. La 2e journée était consacrée à la mise en place de Plans de Déplacements Scolaires avec le témoignage introductif de la Maison Départementale du Développement Local du Pas-de-Calais qui porte un tel projet sur la commune de Pernes, dans le Ternois. Celui-ci concerne un collège, une école maternelle et une école primaire localisés sur un même secteur dense dont l'espace est très contraint puisque situés sur une rue à sens unique. Un accompagnement du Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Pas-de-Calais a permis d'identifier des pistes d'actions pour faciliter l'usage des alternatives à la voiture individuelle. Ce travail est actuellement en cours et des rencontres avec les personnes concernées (élèves, enseignants, parents d'élèves, transporteurs, la commune…) sont prévues à l'automne. Cette initiative a donc fait l'objet de cette 2e journée d'étude et les participants, principalement des représentants des collectivités réparties sur l'ensemble de la région (les deux départements, la préfecture du Nord, des agglomérations, des communes) ainsi que des représentants du monde associatif ont été invités à prendre part à un jeu de rôle animé par le Pas de Côté (association de promotion de la coopération) visant à s'essayer à ce type de démarche. En conclusion de cette journée, il a été conjointement décidé de proposer une suite qui viserait notamment à s'organiser en réseau pour faciliter l'échange de bonnes pratiques et de retours d'expériences.

À terme, une carte régionale des acteurs sera mise en ligne dans l'objectif de permettre à tout porteur de projet intéressé par cette dynamique de trouver localement la structure habilitée à l'accompagner dans l'élaboration de sa démarche.

Le réseau compte actuellement deux cents partenaires environ qui se sont montrés intéressés pour démultiplier les actions d'écomobilité scolaire sur leur secteur de compétence.

Judicaël Potonnec
Sébastien Torro-Tokodi

Le site ecomobilite.org fait peau neuve

L'objet de ce site est d'offrir un portail d'information régional sur le thème de l'écomobilité. Il vient d'être mis à jour et vous y trouverez des annonces d'évènements, des ressources, des récits d'actions exemplaires, une revue de presse…

Très prochainement, vous pourrez également accéder à une cartographie régionale des acteurs de l'écomobilité scolaire qui précisera les compétences et les possibilités d'intervention de chacun des acteurs référencés.

Les brèves de Dark Vador

Le vilain Tour

Le vélo sur la métropole lilloise, ce n'est pas uniquement lors du passage du Tour de France ! (n'oubliez pas les cyclistes du quotidien).

Le Tour de France : le champion du jour. Le cycliste urbain : le citoyen ordinaire de tous les jours.

La course à l'élitisme

Toujours dans l'esprit du dernier article sur l'atelier vélo, faible budget vélo => faible investissement dans l'antivol et faible capacité de réparation => faible capacité de freinage => forte difficulté pour éviter l'accident => risque élevé d'hospitalisation => fort risque de voir sa santé s'affaiblir.

N'hésitez plus, venez du côté obscur de la force !

À chacun sa rationalité

Trois rencontres faites ces derniers mois sur les bandes cyclables lilloises.

Discussion cordiale de quelques minutes avec un facteur qui avait temporairement arrêté son véhicule sur la bande en double sens cyclable de la rue des Pyramides. Le facteur me dit comprendre mon point de vue (son stationnement est gênant pour les cyclistes), mais me dit aussi qu'il agit de façon réfléchie car il ne risque une amende « que » de 35 € en étant sur la bande cyclable, contre 90 € pour un arrêt en double file sur la chaussée de l'autre côté (NdlA : c'est faux, les deux constituent un stationnement gênant tel que défini à l'article R417-10 du code de la route, et exposent donc à une amende de 2e classe, à savoir 35 €). Le fait est que les facteurs en voiture se prévoient apparemment un budget « amendes », et savent le gérer.

Même rue, mais devant la sortie de la rue Fabricy où une dame a arrêté son véhicule pour déposer ses enfants à l'école Du-Bellay. Je toque à la vitre passager et lui signale que son stationnement est dangereux car les véhicules venant de la rue Fabricy n'ayant pas de visibilité ne marquent pas le stop, et risquent donc de percuter les vélos qui se déportent de la bande cyclable. Sa réponse, que je retranscris aussi fidèlement que possible : « Je suis médecin, je ne vous dis pas le nombre de prélèvements que l'on fait sur des enfants tués à vélo, le nombre de parents en pleurs. J'interdis à mes enfants de faire du vélo. D'ailleurs, on a revendu tous nos vélos ». Quand je lui dis que je comprends tout à fait son inquiétude mais que son comportement alimente le cercle vicieux de l'insécurité routière, ce qui est hallucinant de la part de quelqu'un qui semble conscient des risques, elle m'assène : « À ma place, vous seriez moins hallucinée. Maintenant vous me dérangez, au revoir ». Voilà qui est constructif.

Échange le temps d'un feu rouge avec le passager d'un fourgon de la police nationale, rue de Douai. Après s'être arrêté en amont du feu pour laisser manœuvrer un convoi exceptionnel qui tourne de la rue de Trévise, le fourgon avance jusqu'à recouvrir entièrement le sas vélo. Je fais signe au passager qui ouvre sa vitre : « Bonjour, vous êtes arrêtés sur le sas vélo ! » Sourire narquois de l'homme en uniforme : « Et alors, vous allez me verbaliser ? » Moi, dépitée par cet aplomb redoutable : « Si même vous ne respectez pas le code de la route, alors qui le fera ? ». Le feu passe au vert, mon interlocuteur lâche un « C'est ça oui ! » et le conducteur repart pied au plancher avec une petite queue de poisson en souvenir. Bonne ambiance.

Amélie Poireau

En rire ou en pleurer...

L'Eurovéloroute 5, 3 900 km de Londres (GB) à Brindisi (I) passe par Lille et Roubaix

Si vous avez emprunté la voie verte entre Lille et Wambrechies, vous avez remarqué que la continuité sur les communes de La Madeleine et Marquette est enfin assurée. La jonction tant attendue a été récemment achevée sur l'ancien site Rhodia, de belles dalles bétonnées comme les voies belges !

Un gros effort de signalétique (avec l'aide de l'ADAV) a été fait puisque cette voie verte - Vélo Route européenne - est à présent bien identifiée depuis Lille pour rejoindre Leers (par la Marque et le canal de Roubaix) et passer en Belgique.

Mais malheureusement, il ne devait plus y avoir assez de budget pour finir la remontée au niveau du pont de Marquette (un camion-béton y a même vidé son reste de benne), ni pour réaliser une bordure abaissée de chaque côté de la chaussée qui aurait permis d'en assurer la traversée sereinement. Désolant !

Enfin, voici l'extrait de Wikipédia : *« Le tracé prévisionnel passe par Calais (EV 4), Béthune, Lens, Lille et Roubaix; aucun aménagement ou presque n'est actuellement réalisé (Août 2014), et le tracé emprunte des sentiers non revêtus, qui sont difficilement praticables en vélo de route. »*

Christophe Tilmant

DROIT DE RÉPONSE

« Motard ne rime pas forcément avec loubard »

Je suis cycliste depuis près de 50 ans, et motard depuis plus de 30 ans, comme quoi les deux ne sont pas incompatibles.

Pour reprendre les propos de Bruno [Dans le n°75, NDLR], il est vrai que certains énergumènes en blouson de cuir et casque confondent parfois route et piste, que leur vitesse ou le mugissement de leur bécane peuvent être illégaux. Mais il y a aussi des motards qui respectent les autres usagers de la route et l'environnement, et qui tiennent aussi à rester en vie pour continuer longtemps à chevaucher leur deux-roues, qu'il soit avec ou sans moteur !

Pour ma part, je reconnais qu'à vélo je respecte moins les feux rouges qu'à moto ; par contre, à moto, je remonte fréquemment une file de voitures immobilisées à un feu rouge et me range donc dans le sas cycliste, sans que je nuise à quiconque (je n'ai jamais vu un sas saturé de vélos…). Idem pour le stationnement, je préfère m'aventurer en centre ville à moto plutôt qu'en voiture (eh oui, je suis aussi un « caisseux »), et je ne vois pas en quoi je gêne mes amis cyclistes de garer mon engin à côté de leur bicyclette. Et si d'aventure je suis coincé par des voitures et que je m'échappe en empruntant brièvement une bande cyclable, c'est avec la plus grande prudence pour mes collègues cyclistes.

Tous les motards ne sont pas des loubards, sous un casque peut se cacher un cycliste averti. De plus, les motards savent se faire entendre des pouvoirs publics : n'y aurait-il pas des combats à mener pour tous les deux-roues, qu'ils pétaradent (discrètement) ou non ?

Nicolas Gourlet

Un peu de retenue s'il vous plaît !

Un cycliste un peu énervé a, dans l'Heurovélo n°75, dénoncé le comportement de certains motards. J'appelle l'auteur de cet article à un peu de retenue, ce pour plusieurs raisons :

Tous les modes de transport ont leurs brebis galeuses

- Les cyclistes avec les feux brûlés (merci Élise car je ne suis pas toujours irréprochable) et les circulations de nuit sans éclairage.
- Les automobilistes et leur comportement encombrant et parfois agressif : c'est pratique une carrosserie !
- Les motards et le stationnement illicite : il est vrai que la Mutuelle des Motards en Colère a moins de travail que la Fédération des Usagers de la Bicyclette puisque les motards, avec une capacité de vitesse identique à celle des voitures, s'intègrent plus facilement dans la circulation.

Attention cependant à ne pas s'opposer aux motards : comme nous, ils n'ont pas de carrosserie et ont aussi intérêt à voir la circulation automobile baisser. Si les motards, en réclamant des places de stationnement peuvent également nous aider à réduire la place de la voiture en ville, il serait dommage de se priver d'alliés, par exemple, la personne qui nous aide à l'élaboration de la carte des aménagements cyclables.

Le dernier argument est qu'il y a probablement des adhérents qui ont des motos et que, pour moi, chaque adhésion est précieuse (ceci écrit avec malice).

Jean Dewavrin

Vice-président chargé des relations avec (et entre) les adhérents

La double peine du cycliste

Cet article fait suite à la désagréable expérience d'un de nos adhérents. Celui-ci s'est fait cambrioler et les deux plus beaux vélos (hollandais) de la famille ont disparu ainsi que du matériel informatique. Le préjudice se monte à environ 5 000 euros.

Il a porté plainte auprès du commissariat. Peu de temps après, il voit son vélo sur un site de vente d'occasion.

Très rapidement, il signale le fait au commissariat en espérant une intervention de la police.

Le temps passe et, en apparence, rien ne se passe.Tenter de récupérer soi-même son vélo pouvait s'avérer dangereux et aussi nuire à une éventuelle enquête visant à remonter la filière.

Il semblait pourtant facile de trouver des indices permettant de remonter jusqu'au receleur présumé grâce au téléphone et à l'adresse internet. Aucune information en provenance du commissariat ne parvient à notre malheureux adhérent.

Un autre adhérent (ignorant la provenance du vélo) appelle le numéro du vendeur et apprend que le vélo a déjà été vendu.

Un mois plus tard, le vélo réapparaît sur « Le bon coin » mais vendu par une autre personne.

Alertés, les services de police l'enjoignent de déposer un complément de plainte.

Il prend néanmoins rendez-vous avec le vendeur qui, au vu des documents présentés : double de plainte avec descriptif complet du vélo, décide de lui restituer sa monture. À noter que le fait des pièces montées lors de son entretien ont été des éléments déterminants pour identifier le vélo lorsqu'il était en vente sur le site Internet..

Pourquoi la police ne se mobilise-t-elle pas lors des vols de vélo ? La réponse est toute simple.

Les vélos ont une valeur commerciale moindre que les voitures et les services de police et de gendarmerie, avec des effectifs limités, ont tendance à s'occuper des préjudices plus graves (vol de voitures, trafic de drogues, agressions, etc.).

C'est une raison de plus pour bien accrocher vos vélos.

Pour rappel, un vélo sur deux est volé dans une propriété privée (garage, jardin, caves ou couloirs individuels ou collectifs, etc.).

Finalement, le vélo est à nouveau pénalisé par la voiture.

Jean Dewavrin

[NDLR : Pensez au marquage, un moyen très sûr d'identification de votre vélo, en plus d'être dissuasif.]

Modification du rond-point Saint-Pry de Béthune : quand tout s'accélère pendant les vacances !

1/ L'alerte

Le dimanche 10 août après-midi, je reçois un coup de fil de Brigitte Helle qui me demande si je suis au courant des travaux annoncés ce jour dans la Voix du Nord, concernant la rénovation du rond-point Saint-Pry pour fluidifier la circulation des véhicules qui sont au nombre de vingt mille par jour.

Ce rond-point est un des principaux points noirs à franchir pour les cyclistes et les piétons qui veulent se rendre du centre ville au mont Liébaut et réciproquement. Il faisait partie des points noirs déjà signalés à l'ancienne municipalité.

Ces travaux, menés par le conseil général du Pas-de-Calais, doivent se dérouler de nuit durant une semaine.

2/ Premières actions

Dire que mon sommeil a été serein cette nuit-là, ce serait mentir… Toujours est-il que lundi matin, il fallait absolument passer à l'action. J'ai envoyé un courriel à monsieur Olivier Gacquerre, maire, dont voici le contenu : « Une nouvelle fois, nous apprenons par la presse que des travaux sont entrepris dans Béthune sans que l'ADAV ait été consultée avant le lancement de ceux-ci, ce qui est contraire à tous les engagements que vous aviez pris lors de votre campagne électorale, dont je ne reprends ci-dessous que la première phrase de votre lettre du 18 mars 2014 : *Favoriser l'usage du vélo au quotidien et l'émergence de modes de transports alternatifs est plus qu'une mode et une tendance politiquement correcte, c'est pour moi une nécessité pour que nos concitoyens puissent être bien dans leur vie et bien dans leur ville* ».

Ainsi, après des travaux rue Michelet et rue de Lens qui n'ont pas pris en compte en simultanéité les aménagements cyclables, ceux de la zone de l'Horlogerie, où les abaissés de bordures ne sont pas à zéro, nous sommes cette fois mis devant le fait accompli pour un point beaucoup plus grave, puisqu'il s'agit du réaménagement du rond-point Saint-Pry, non pour apaiser la circulation de tous, mais pour fluidifier le trafic automobile, ce qui ne peut se faire en l'occurrence qu'au détriment des déplacements doux : piétons, cyclistes et personnes handicapées.

Je vous rappelle qu'un accident grave d'une cycliste avait eu lieu à cet endroit l'an dernier et que ce n'est certainement pas en facilitant la vitesse des voitures dans ce rond-point que l'on évitera ce genre d'accident.

Aussi, pour ne pas avoir à rebaptiser le rond-point « Saint-Pry » en rond-point de la « Roulette Russe » je vous demande instamment de suspendre ces travaux et de nous donner rendez-vous en urgence pour envisager des aménagements respectant les différents usagers.

Ce courriel n'atteint pas son but, monsieur le maire étant absent de la ville... Je le transmis aussitôt à son premier adjoint monsieur Gibson et au responsable des travaux du CG 62, monsieur Fardel. Ce dernier me répondit qu'il voulait bien recevoir l'ADAV la semaine suivante, soit après la fin des travaux. Pendant ce temps, Brigitte, qui avait pris son plus beau pinceau pour réaliser des banderoles manifestant notre mécontentement, alla les planter sur le rond-point, y rencontrait monsieur Gibson. Devant une situation qui semblait bloquée, je lançai en début d'après-midi un courriel aux adhérents et sympathisants de l'ADAV du Béthunois donnant rendez-vous à ceux qui le pourraient le lendemain mardi à 18h30 au rond-point… Si nous pouvions être 4 ou 5, ce ne serait pas mal… En parallèle, invitation fut faite à la presse locale.

3/ Réactions

Dans l'après-midi, la situation se débloqua, après avoir eu un appel téléphonique de messieurs Fardel et Gibson. Ceux-ci acceptaient l'organisation d'une réunion soit le mardi matin, soit le mercredi matin, suivant la disponibilité des uns et des autres. Finalement j'eus confirmation le mardi matin à 8 heures que celle-ci pourrait se dérouler le mardi à 10h. Il était grand temps d'en informer Michel Anceau et Brigitte Helle qui purent se libérer à temps.

4/ Réunion de concertation constructive

La réunion se passa très sereinement et chacun put faire part de ses remarques et observations à partir du plan d'aménagement qui fut présenté. En voici les principales :

Mise en place d'îlots de chaque côté des passages piétons, marquage au sol vélos en bi-directionnel, à côté des passages piétons afin de matérialiser l'anneau cyclable, remplacement des zébras prévus de chaque côté rue du Maréchal Juin par des bandes cyclables, pose d'un enrobé sur le trottoir reliant le Mont-Liébaut à la rue du Maréchal Juin en profitant de la présence des machines, mise en place de barrières à proximité des passages piétons pour que les automobilistes se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls ; mise en place de panneaux clignotants « attention passage piétons » ; que tous les accès aux pistes cyclables soient faits avec des bordures à zéro ; enfin, l'ADAV s'inquiète de la possibilité pour les véhicules venant de Lillers de pouvoir passer sur la droite pour le Mont-Liébaut, sans avoir à passer dans le giratoire. Elle craint que des piétons et cyclistes ne soient cachés par les véhicules (principalement PL) arrêtés sur la file de gauche et accidentés par des véhicules roulant trop vite sur la file de droite. Elle aimerait que les deux files passent par le rond-point. M. Gibson indique que l'aménagement sera testé tel que prévu jusque fin septembre et qu'à ce moment-là, un point sera fait. Si nécessaire, une modification du tracé, comme demandée par l'ADAV, pourrait se faire, uniquement avec de la peinture.

En fin de réunion d'autres points ont été abordés :

Demande qu'un fléchage spécifique soit réalisé pour les cyclistes pour aller d'un point à un autre, car les fléchages existants envoient le plus souvent sur une voie rapide qui leur est interdite (exemples : IUT, hôpital..). M. Gibson indique que la Ville va confier à un cabinet l'étude d'une nouvelle signalétique dans la ville et que l'ADAV y sera associée.

Quartier de la gare, le parking provisoire va être supprimé, il faudra donc trouver de nouvelles places de stationnement. L'ADAV rappelle sa demande d'un parking vélos d'une quarantaine de places, avec une partie sécurisée qui diminuerait d'autant le besoin pour les véhicules.

M. Gibson demande à l'ADAV de voir M. Cayet début septembre pour l'emplacement des arceaux vélos.

Enfin, l'ADAV demande que dans le nouveau quartier de l'Horlogerie toutes les bordures soient mises à zéro.

Comme on le voit, une réunion très fructueuse sur le papier, qui ne demande qu'à se concrétiser sur le terrain...

5/ Rassemblement de 18h30

Bien mieux que mes prévisions les plus optimistes, nous fûmes une vingtaine de cyclistes et piétons à nous rassembler en bordure du rond-point, qu'ils soient tous ici remerciés. La presse était là, à qui nous relatâmes le but de ce rassemblement, pendant que les cyclistes tournaient sur le rond-point. M. Gibson arriva sur les lieux et nous pûmes deviser sereinement devant la presse.

6/ Conclusion

Merci à la vigilance de Brigitte. Des messages reçus par SMS de monsieur le maire laissent augurer que par la suite l'ADAV sera consultée pour tous les travaux qui la concernent.

Daniel Dourlens

Correspondant ADAV du Béthunois

Allô l'ADAV... c'est pour l'atelier d'ARRAS...

Tout commence le 8 avril 2014 par un courriel adressé à Olivier, notre responsable local, par le chef de service éducatif de la Maison d'enfants La Charmille à Sainte-Catherine (près d'Arras).
Ce message disait : Nous avons quelques vélos (types VTT ou VTC et un vélo femme) à remettre en état (roues et/ou pédales, chaîne…). Plutôt que de les emporter à la déchetterie nous sollicitons en premier lieu des associations susceptibles d'en avoir un besoin. Merci de m'informer si vous souhaitez les récupérer.
Olivier fait suivre le message à toute l'équipe « atelier » de l'Arrageois en précisant : « Message potentiellement intéressant qui peut donner lieu à des vélos faciles à vendre lors de la Broc… Je vous laisse donner suite à ce message. ».
C'est parti… Je réponds à tous « Bonjour… la Charmille étant au bout de ma rue, je m'en occupe ».
Puis, je prends contact avec le chef de service éducatif de La Charmille et convient d'y passer avec un porte-vélos le lendemain après-midi, prévoyant de déposer les vélos réparables à l'atelier et de conduire à la décharge les éventuelles épaves.
Je descends ma rue, contourne le pâté de maisons et me retrouve dans l'enceinte de La Charmille qui accueille une cinquantaine d'enfants et d'adolescents confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance du conseil général. Absent, le chef de service éducatif a prévenu la secrétaire de ma visite, qui m'accueille et m'indique l'emplacement du local à poubelles où doivent se trouver les quelques vélos. Je m'y rends. Ce local accueille en effet de nombreuses poubelles (70 personnes sur le site) mais je ne trouve pas trace de vélos. Je m'arme de courage et commence à sortir les premières poubelles et « Ô miracle » un cadre de vélo apparaît, puis un second, etc. et dans un autre recoin une bonne douzaine de roues de vélos sont empilées les unes sur les autres sans aucun ménagement. Une bonne moitié de ces roues vont trouver place dans le coffre de ma voiture et quatre cadres, bien tristes, acceptent d'être suspendus au porte-vélos. Pendant cette opération de nettoyage, quelques jeunes se sont approchés de moi et m'ont fait part de leur inquiétude de voir partir leurs vélos. Je n'ai su que répondre à leur tristesse, sauf à leur dire qu'ils partaient en réparation, sans plus.
Comme nous sommes le mercredi 10 avril, Francis et Jean-Jacques sont déjà à l'atelier et m'aident à décharger la voiture. Puis, nous procédons ensemble à l'examen détaillé de cette manne. Tous les axes de roues ont disparu. Les pneus sont crevés ou dégonflés. Les manettes et les dérailleurs ont bien souffert, les câbles sont absents ou distendus. Manifestement, il y a de quoi faire, dit Francis. Jean-Jacques commence

à appairer les roues qui semblent correctes. Quant aux cadres, ils sont « crades de chez crades » comme s'ils avaient participé à un championnat de cyclo-cross dans une mare à canards. Il va y avoir du nettoyage dans l'air. Avec un peu de recul et d'imagination, l'équipe a commencé à trouver les vélos reconstituables plutôt sympathiques. Trois d'entre eux étaient des vélos ado – série T – de chez « Decat..machin ». Tout ce qu'il faut pour s'éclater et amuser la galerie entre copains. C'est à ce moment-là que nous avons commencé à nous sentir coupables d'avoir piqué leurs vélos aux enfants de la Charmille de Sainte-Catherine et l'idée a germé au sein du collectif qu'il convenait de les leur restituer pour autant que l'équipe éducative en soit d'accord.
Finalement deux mercredis ont été nécessaires pour la remise en état de l'ensemble des vélos de la Charmille. Outre les Série T, ce sont des VTT (jeune et adulte) et un vélo « femme » qui ont été remis en état.
Leur retour, au bercail, a été vivement apprécié par l'encadrement de la maison d'enfance de La Charmille. Souhaitons que les enfants aient largement profité de la restauration de leurs compagnons de jeu.

Jacques Gx

Quand l'abbé Quille double l'abbé Cane...

L'autre jour, l'abbé Quille et l'abbé Cane faisaient du vélo de conserve, comme on dirait dans la marine s'il s'agissait de pédalos. Au moment où l'abbé Quille double l'abbé Cane ce dernier aperçoit sous le cadre du vélo de l'abbé Quille, un accessoire qu'il ne connaît pas. De quoi s'agit-il, s'enquiert-il auprès de son ami ?

– Il s'agit d'une béquille double qui a plusieurs avantages par rapport à une béquille simple.

– Ah bon, lesquels ?

– Quand je laisse mon vélo devant l'église, grâce à cette béquille double, mon vélo tient seul en équilibre stable. Je peux la mettre et l'enlever que je sois à gauche ou à droite de ma bécane. Un autre avantage très utile, pour bricoler sur les roues de ma bécane (régler les freins, diminuer le voilage...) ou les démonter en cas de crevaison, c'est que je peux intervenir comme je veux soit sur la roue avant, soit sur la roue arrière, simplement en déplaçant mon cadenas en U, soit sur l'arrière du vélo, soit sur l'avant.

– Merci de ce bon renseignement que je vais mettre en application dès que possible, conclut l'abbé Cane auprès de son ami l'abbé Quille.

Propos recueillis par Daniel Dourlens

La cuisine en voyage

Toute personne qui s'aventure à voyager à vélo se trouve, tôt ou tard, inévitablement, confrontée à l'envie de manger. Se pose dès lors la question, compliquée par la modestie d'une cuisine mobile, de savoir quoi se mettre sous la dent. L'imagination s'en trouve réduite, au point qu'on se retrouve bien vite à resservir sans cesse les mêmes gamelles. Les sandwichs deviennent vite écœurants, et la plâtrée de pâtes est une maigre consolation. Reste à espérer que l'imaginaire, si limité qu'il soit, n'est pas le même pour tou.te.s, et qu'en le partageant un plus grand nombre pourra élargir sa palette de saveurs. Parmi les quelques recettes qui composent ma maigre carte, voici la recette sommaire d'un mets délicieux :

Les pâtes aux sardines

– Faire cuire des pâtes dans une casserole.

– Pendant ce temps, écraser à part des sardines en boîte avec du concentré de tomate (utiliser l'eau bouillante des pâtes pour le diluer).

– Mélanger le tout. C'est prêt.

Les sardines se marient particulièrement bien avec de l'ail, des herbes de Provence et du piment (à penser à rajouter dans les sacoches !).

Si d'autres personnes s'intéressent à ces questions culinaires, les ateliers vélo seraient l'occasion de prendre contact, d'échanger d'autres recettes et de les rassembler...

Alexis

ANTENNE ARRAGEOISE

Arras

24 mai : Organisation de la Fête du vélo : broc'à vélo, balade festive, stands d'information et essai de vélos rigolos. Cet évènement fut comme chaque année une réussite. OJ.

31 mai : Participation à la Fête du Tour : stand d'information et marquage des vélos contre le vol. OJ.

01 juillet : Comité technique «Semaine de la mobilité» avec la Ville d'Arras. Définition des modalités de participation de l'ADAV aux actions «Les boulevards sont à tous» (19/09) et «Village mobilité» (20/09). OJ.

CUA

6 juin : Remise en selle pour les agents de la CUA. Présentation en salle puis sortie en ville. MA, OJ, JP.

17 juin : Comité technique «Semaine de la mobilité» CUA : l'ADAV découvre le programme élaboré par la CUA et sera associée aux événements liés à la promotion de la bicyclette. Nos propositions d'action sont retenues, en particulier une séance de remise en selle le 20/09. OJ.

24 juin : Diagnostic cyclable (discussion et terrain) du territoire communautaire avec un stagiaire en urbanisme à la CUA et un chargé de projet du bureau d'étude Egis Mobilité en vue de l'élaboration d'un document préparatoire à l'élaboration du PDUI (intégré dans le PLUI). L'ADAV expose le bilan fait au quotidien par ses adhérents (insuffisance globale et discontinuité des aménagements) ainsi que ses attentes en terme de confort, de sécurité et de priorité dans les aménagements à venir. OJ.

ANTENNE BOULONNAISE

Boulogne sur Mer

24 juin : Première réunion d'un groupe de cyclistes initiée par une adhérente qui souhaite promouvoir le vélo comme mode de déplacement à Boulogne-sur-Mer. Une quinzaine de participants. P. Hanssens.

27 juin : Communauté d'agglomération du Boulonnais. Présentation du diagnostic en prévision de la réalisation d'un schéma cyclable par Boulogne Développement (sorte d'agence d'urbanisme). Les élus qui portent ce projet montrent une volonté d'améliorer la place du vélo après une longue période de politiques principalement dédiées à la voiture. STT.

10 juillet : Repérage à Boulogne-sur-Mer pour formuler des avis en vue d'alimenter les réflexions menées dans le cadre du schéma cyclable. Prise de contact avec Boulogne Développement pour présenter les actions portées par l'ADAV. PH, STT.

22 juillet : 2e réunion d'antenne. Plusieurs actions pourraient être proposées à la rentrée en vue d'installer l'antenne et de la faire connaître auprès du grand public, des élus et des techniciens. Idée d'une projection accompagnée d'une mini-conférence/débat sur la place du vélo en ville, atelier de réparations, action commune avec d'autres acteurs du secteur. PH.

ANTENNE BÉTHUNOISE

Béthune

24 juin : Réunion d'adhérents : point sur les contacts avec la municipalité de Béthune, préparation de la participation au salon des associations du 6 septembre, actions dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, balades à vélo, contacts avec le SMT concernant les premiers travaux du « Busway » entre l'IUT et l'hôpital de Beuvry, étude du projet cyclable de la RD945 avec le CG62 entre Lestrem et Béthune, enquête du SMT sur le Plan Local d'Urbanisme, organisation de la prochaine opération éclairage.

20 août : Giratoire Saint-Pry. Rencontre avec la municipalité et le Département pour demander une meilleure prise en compte des cyclistes dans les travaux qui doivent débuter pour « fluidifier » le trafic routier. L'ADAV dénonce la réalisation de files directes qui n'obligent pas à entrer sur le giratoire. Ce type d'aménagement favorise la vitesse et semble préjudiciable à la sécurité des piétons et des cyclistes. Il est convenu dans un premier temps de matérialiser des traversées cyclistes au droit des passages piéton, de mettre des bordures à zéro et de poser un nouvel enrobé sur la partie la plus dégradée de la piste. Le département sera sollicité pour, dans un second temps, réaliser une piste cyclable homogène sur l'ensemble du pourtour de l'anneau. MA, DD, B. Degand.

ANTENNE DUNKERQUOISE

Juin : audit d'un cabinet externe sur l'intégration des aménagements cyclables sur la voirie gérée par la CUD. ST.

28 juin : Table ronde sur la pratique du vélo. ST.

10 juillet : Présentation du tracé de la véloroute voie verte du Littoral par les services de la CUD. ST.

11 juillet : Participation à l'AG de la Maison de l'Environnement, dont l'ADAV est membre. ST.

4 août : Réunion de préparation de l'inauguration de la partie urbaine de Rosendaël de la véloroute voie verte du Littoral. ST.

ANTENNE MAUBEUGEOISE

21 juillet : Rencontre des services de l'Agglomération Maubeuge–Val-de-Sambre : échanges autour des actions menées par chacun autour de la promotion des véloroutes et voies vertes.

CES VÉLOCISTES OFFRENT LE MEILLEUR ACCUEIL ET DES REMISES AUX ADHÉRENTS

Réductions sur achat de vélos et pièces (hors promotions et sur présentation de la carte d'adhérent de l'année en cours).

Vélo & Oxygen
4 rue du 19 mars 1962
Achicourt - 03 21 55 85 17. -5%

Capsulkes Cyles
3 rue Copernic
Arras - 03 21 71 03 67 -5%.

Ride On
689 rue du Pont de pierres
Béthune
03 21 64 02 51. -5% et -10%

Sport'Dep
931 av du gal de Gaulle
Bondues
03 20 30 72 90. -5% et -10%

Pro Cycles 62
876 avenue de la Libération
Bruay la Buissière
03 21 53 52 58. -10 %

KICK 59
5 rue Salengro
Bruille-lez-Marchiennes
03 27 90 61 88
kick59@orange.fr
Remise de 5% sur les pièces et accessoires.

Arcelon Cycles
495 Place de l' Europe
Dunkerque - 03 28 69 24 61.
-5% à partir de 10€ d'achat

Cycles Lesaffre
204 Rue Carnot
Fâches-Thumesnil
03 20 95 46 96. -5%

Speed Cycles – Jean Lebas
64 rue Sadi-Carnot
Haubourdin
03 20 38 39 24 -10%.

Lambersart Cycles
11 rue du Bourg à **Lambersart**
03 20 93 99 38. -5% et -10%

Cycles Wypelier Huygen
2 bis place de la Cessoie
Lambersart
03 20 40 73 20 -10 %

Altermove
1 rue des Arts à **Lille**
03 62 84 01 01 -5%

Cycles Lecolier
64 rue Gambetta à **Lille**
03 20 54 83 39 -5% et -10%

Cyclable (ex-Villavélo)
11-13 rue des Arts
Lille - 03 20 74 17 58. -5%

Cycles get lost
84 rue de Cambrai à **Lille**
VAE, cyclomoteurs, e-solex.
03 27 25 64 76. -5%

Cycles Verbrugghe
411 av de Dunkerque à **Lomme**
- 03 20 08 98 41. -5% et -10%

Cycles Fallet
4 bis av. Robert Schumann
Mons en Barœul
03 20 04 47 01 - Remises

Mes Vélos Hollandais
Wasquehal sur rendez-vous.
06 13 32 39 48 - 5%

La Clé des Halles, cordonnerie qui réalise la copie des clés d'antivol de roue arrière 178 rue Nationale à Lille. Tél. 03 20 57 29 94. Remise de 10%

ANTENNE LILLOISE

Hellemmes

6 mai : Prise de contact avec le nouvel élu aux déplacements. Présentation du fonctionnement de l'ADAV et demande pour la création d'une instance de concertation de type GTV. Échanges autour des besoins prioritaires en termes de politique cyclable. CG, STT.

21 mai : Rencontre avec le futur correspondant local pour lui exposer les attendus et les demandes de l'ADAV en termes de politique cyclable sur la commune. CG, STT.

20 juin : GTV. État des lieux de l'existant et premières demandes : programmation d'actions de sensibilisation et verbalisation de l'arrêt et du stationnement sur les aménagements cyclables (en particulier rues Chanzy, Roger-Salengro, Jacquard et Faidherbe) ; demande de la Ville d'une étude pour la mise en place de cédez-le-passage cycliste au feu, en débutant par les rues Salengro et Victor-Hugo ; point sur les arceaux vélo (l'ADAV fournit une liste des emplacements prioritaires pour leur installation) ; point sur les études de double-sens cyclables en cours (rues Dordin, des Métallurgistes, Ferdinand-Buisson) et sur les demandes de l'ADAV (quartier de la Guinguette, quartier des Écoles ; inversion des bandes rues Delemazure, Jules-Guesde et Ferdinand-Mathias ; bordures dangereuses rue Raspail), demande de la Ville de jalonnement d'itinéraires cyclables (liaisons vers les villes voisines) ; point sur deux lignes pédibus en expérimentation ; passerelle vers Pavé du Moulins ; projet de réhabilitation du parvis de l'église Saint-Denis. CG, Luc Religieux, STT.

Lille

6 mai : Formation pratique à destination des bénévoles de la vélo-école adultes. JB.

16 mai : Vélo-école avec les CM_2 de l'école Cornette. Les séances suivantes ont eu lieu les 23 mai, 13 et 20 juin. JB, JP, M. Demasure.

21 mai : Opération marquage des vélos, place Richebé. JB, JP.

21 mai : Fil à Fil. Participation à l'animation d'un atelier de réparation et d'entretien des vélos et sensibilisation sur la pratique du vélo comme mode de déplacement à destination des enfants participant à l'accueil de loisirs proposé par l'association à Moulins. H. de Cagny, STT.

27 mai : GTV. Stationnement : 107 supports ont été installés au 1er trimestre suite aux demandes des cyclistes relayées par l'ADAV ; un repérage sera effectué début juillet pour une centaine de supports au 3e trimestre. Il est également demandé l'intégration de poches de stationnement dans les rues à caractère résidentiel. Aménagements : Sécurisation des DSC aux intersections : conclusions présentées par les services de Lille Métropole d'une étude suite à la mise en attente des réalisations par la Ville, seuls deux carrefours sur les 12 étudiés seront équipés de cédez-le-passage. Les rues mises en attente seront aménagées après la période de la Grande braderie. Rue du Faubourg-d'Arras : présentation d'une étude comprenant l'intégration de couloirs bus-vélos sur la quasi totalité du linéaire. Rue de Frémy à Fives : réalisation d'un DSC malgré l'opposition de riverains. Projet avenue de Dunkerque / quai Hégel : doit être présenté au maire et attente des conclusions de l'étude Micro-PDU du secteur. Moulins : nouveau plan de circulation en projet. Rue Javary : plusieurs points sont à vérifier avant la finalisation de l'étude, la gestion de l'intersection sur le pont de Fives, le foncier et l'entrée d'un parking destiné aux administrations. Porte des Postes : les travaux seront lancés cet été. Rue d'Isly : réfection du tapis, l'ADAV demande la suppression des dépose-minutes qui ont été marqués à l'identique. Rue du Molinel : attente d'une étude proposant la suppression des ilôts centraux pour intégrer un couloir bus-vélos dans le sens gare / République. De manière générale, l'ADAV insiste pour être associée en amont des réfections de voirie afin d'imaginer l'intégration d'aménagements cyclables sur les chaussées le permettant. CG, STT.

28 mai : Fil à Fil. Organisation d'une sortie à vélo à destination des enfants accueillis pendant le Centre de loisirs animé par l'association.

16 juin : Opération marquage sur le parvis d'EuraTechnologies.

25 juin : Réunion de préparation de l'opération « Mes courses à vélo » avec les services de la ville de Lille et la FLCAS.

1er juillet : Repérage d'une centaine d'emplacements d'arceaux suite aux demandes d'adhérents avec un agent de la Ville. STT.

22 juillet : Fil à Fil. Point sur les deux après-midi proposées au printemps : un atelier de réparation des vélos et une sortie à vélo du quartier de Moulins à la Citadelle par un itinéraire permettant d'emprunter plusieurs types d'aménagements cyclables. D'autres séances d'atelier pourraient être proposées à compter de la rentrée, qui seraient ouvertes au public. STT.

Lille, Porte des Postes : pistes et traversées cyclables sur le pourtour du giratoire en cours de réalisation

Lomme

18 juin : GTV. Rencontre avec les élus et services de la Ville. Échanges autour des besoins en termes d'aménagements cyclables : double-sens (étudiés en attente : allée des Tilleuls, rues Chrétien, de la Drève, Bir-Hakeim, de Verdun) ; projet d'aménagement avenue de Mont-à-Camp ; respect des aménagements (bandes) de l'avenue de Dunkerque ; discussions autour des cédez-le-passage cycliste au feu.

Loos

16 juillet : Rencontre avec le nouveau conseiller municipal en charge des travaux. Présentation du travail de concertation de l'ADAV ; échanges autour des besoins prioritaires en termes de politique cyclable (réalisation de double-sens cyclables, besoins en arceaux de stationnement…). Pascal Coquerelle, CG.

Quesnoy-sur-Deûle

12 juin : GTV. Point sur les double-sens cyclables (rues étudiées : Comines et Pasteur ; rues à étudier : Dr Calmette et Jeanne d'Arc entre Poincaré et St-Vincent) ; sur l'encorbellement du pont de Belle-Croix (création d'aménagements cyclables : les travaux démarreraient en septembre 2014); sur l'installation d'arceaux de stationnement supplémentaires.

Tourcoing

5 mai. Rencontre avec les services de la ville pour préparer la semaine de la mobilité. L'ADAV est sollicitée pour encadrer des séances de «remise en selle» le samedi 20 septembre. MA.

20 mai : GTV. Rencontre avec les nouveaux élus. Présentation du fonctionnement de la commission du rôle de l'ADAV et de celui de LMCU. Discussion sur le double-sens cyclable et le cédez-le-passage au feu, leur intérêt, la réglementation en vigueur, les données de l'accidentologie… Les élus nous confirment leur souhait de poursuivre le travail engagé pour favoriser les déplacements à vélo sur la ville. L'intérêt des doubles-sens semble bien compris mais il reviendra au maire d'entériner le fait de poursuivre leur déploiement. MA, Y. Paillard.

Villeneuve-d'Ascq

13 mai, 20 mai, 27 mai, 3 juin : Vélo-école avec les élèves du CM_2 du groupe scolaire Calmette. MA, JB.

15 mai : Vélo-école avec les élèves de CM_2 de l'école Taine. JB, M. Demasure.

17 mai : Encadrement d'une balade découverte des aménagements cyclables de la ville organisée avec la municipalité. MA.

20 mai : Vélo-école avec les CM_2 de l'école Verhaeren. JB, JP.

22 mai : Vélo-école avec les élèves de CM_2de l'école Taine. JB, JP.

22 mai : Vélo-école avec les élèves de CM_2 de l'école Toulouse-Lautrec. JB, JP.

27 juin : Encadrement d'une remise en selle pour les salariés des entreprises inscrites au challenge mobilité organisé par la municipalité. MA.

3 juillet : Rencontre avec les services de la Ville pour définir les modalités et le contenu pour des interventions de l'ADAV dans le cadre des temps d'activités périscolaires. MA, STT.

Lille , quartier Bois Blancs : la place St Charles devient zone de rencontre avec double-sens cycable

ANTENNE VALENCIENNOISE

Anzin

7 mai : Réunion du collectif « Mobilité pour tous ». Préparation de la journée du 10 mai à Denain. Trois équipes sillonneront la ville : piétons, adultes avec poussettes accompagnés d'une personne handicapée en fauteuil roulant et plusieurs cyclistes de l'ADAV. AL.

15 mai : Réunion avec les initiateurs de l'atelier vélo « Pharmacyclo » de la Maison de Quartier du centre-ville de Valenciennes, qui seront présents le 20 septembre à Val'en cycles (Fête du vélo du Valenciennois) pour prodiguer des conseils d'entretien et de réparation des vélos. Des vélos originaux fabriqués par les jeunes de la Maison de Quartier seront également exposés sur la place d'Armes. AL.

27 mai : Réunion du collectif « Mobilité pour tous ». Restitution, entre participants, de la journée du 10 mai à Denain. La Ville de Denain devrait recevoir les représentants du collectif en septembre pour discuter du diagnostic sur la mobilité dans la ville. La presse locale qui a suivi les membres du collectif dans leur parcours à travers la ville a publié un compte-rendu assez fourni des remarques formulées. AL.

29 juillet : Réunion de préparation de Val'en cycles avec les services techniques de la Ville. AL.

Denain

10 mai : Sortie de terrain du collectif « Mobilité pour tous ». Les piétons ont trouvé quelques trottoirs particulièrement encombrés ou exigus, la personne en fauteuil roulant a eu les pires difficultés à se déplacer dans ces conditions. Les cyclistes de Droit au vélo ont pu constater la non prise en compte du vélo dans le plan de circulation de la ville : la zone urbaine dense est pourvue d'itinéraires en sens unique, sans zone 30 ni double sens cyclable. Le cycliste est contraint aux mêmes détours que les voitures. Seules les entrées ou sorties de la ville par les RD, aménagées par le Département, ont été pourvues d'aménagements cyclables. Le plus surprenant est aussi l'absence totale d'arceaux vélo : seuls quelques pince-roues (donc totalement inadaptés) sont installés face à la mairie. Les cyclistes rencontrés préfèrent souvent, par sécurité, rouler sur les trottoirs... Toutes ces remarques et d'autres plus détaillées seront présentées en Mairie à la rentrée de septembre. N L, J-C. Legrand, AL.

Anzin et Fresnes sur Escaut

17 juin : Sensibilisation à l'usage du vélo en ville avec les élèves de 5e du collège d'Anzin. JB, C. Bridelance.

29 juillet: Présentation du projet de réaménagement de la voie verte des Gueules-Noires entre Anzin et Vieux-Condé par le conseil général du Nord, en présence de son président. Les participants ont été transportés en bus sur l'itinéraire, à l'ancienne gare de Fresnes-sur-Escaut. La rénovation de cette voie verte permettra aux cyclistes d'atteindre plus facilement la Belgique et le RAVEL par Peruwelz. Elle constitue un maillon important pour les itinéraires de loisirs ou de tourisme à vélo. Les cyclistes urbains pourront également l'emprunter sur certains secteurs, mais cette voie ne pourra pas se substituer à l'itinéraire cyclable urbain de l'axe Valenciennes – Vieux-Condé, mis à mal par les récents travaux du tram. AL, STT.

Saint-Saulve

13 juin : Rencontre avec le nouvel élu en charge des déplacements : présentation du projet de BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) qui doit traverser la ville. L'ADAV rappelle une nouvelle fois que le vélo n'est pas pris en compte dans ce projet et demande des adaptations pour faciliter leur intégration (borduration, espaces partagés avec les piétons, positionnement des couloirs-bus…). Intérêt de l'élu pour formaliser les relations ADAV - Ville et évocation d'un possible partenariat. MA, AL.

23 mai : Rencontre avec l'élu de la ville en charge de la mobilité. Souhaitant connaître les attentes de l'ADAV pour améliorer les déplacements à vélo, il se propose d'intégrer davantage le vélo dans les projets à venir. L'arrivée prochaine du BHNS en site propre dans la commune sur un axe de circulation important pose le problème de la prise en compte des cyclistes. La Ville souhaiterait une concertation entre l'aménageur (le SITURV) et tous les usagers concernés. Un projet plus global concernant la mobilité dans la ville et le cadre de vie est en réflexion, l'ADAV y sera associée. AL.

13 juin : Réunion avec les services de la Ville autour de son projet d'Étude Urbaine et du Cadre de Vie. Le contexte évoqué : ville linéaire, projet de BHNS en site propre, développement d'un plan santé, d'actions mobilité et d'un plan vélo. Perspectives envisagées : maillage des modes actifs, réalisation de 9 km d'aménagements cyclables ou voies pacifiées, développement d'une offre de stationnement vélo. L'ADAV serait partenaire de la Ville pour les projets concernant le vélo. MA, AL.

20 juin : Présentation par la Ville et AGORA Études du projet d'Étude Urbaine et du Cadre de Vie de la Ville auprès des partenaires concernés. L'ADAV approuve les grandes lignes de ce projet, mais reste vigilante sur le partage de la voirie dans les travaux à venir. AL.

26 juin: Présentation publique par la Ville et AGORA Études du projet d'Étude Urbaine et du Cadre de Vie de la Ville. Les modes actifs sont peu évoqués et l'accent est mis sur un renforcement du stationnement voiture dans le centre ville et les automobilistes sont rassurés sur la place qui sera donnée à la voiture. Des cyclistes urbains se sont exprimés dans cette réunion, l'ADAV se sent un peu moins seule à militer pour le vélo. AL.

SITURV

12 mai : Participation de l'ADAV à l'enquête publique du Plan de Déplacements Urbains (PDU). Le PDU reprend le Schéma Directeur Vélo élaboré dans le cadre du SCoT. Le contenu est proche, mais il manque d'ambition pour le développement du vélo, la production annuelle d'aménagements cyclables ne correspond pas aux besoins réels estimés dans le cadre du SCoT. L'ADAV propose d'augmenter cette production annuelle et surtout de définir une gouvernance avec un budget annuel pour la mise en place du Schéma Directeur Vélo.

01 août : L'ADAV est invitée par le SITURV à faire le point sur le Schéma Directeur Vélo. Le SITURV évoque une possible gouvernance sans contrainte pour mettre en place ce tout nouveau schéma, les objectifs devraient rester modestes et le budget reste à trouver. L'ADAV évoque la ligne de tram vers Vieux-Condé, concernée dans le Schéma Directeur Vélo comme une radiale prioritaire, qui est devenue un axe peu fréquentable pour les cyclistes. Le SITURV indique qu'il proposera aux cyclistes un itinéraire alternatif, mais l'ADAV estime que les détours proposés ne seront pas incitatifs du fait de l'allongement et la complexité de ces itinéraires bis. Le projet en cours de BHNS en site propre de Valenciennes à Quiévrechain est évoqué : il est impossible à l'ADAV de connaître tous les détails de ce projet et son impact sur les aménagements cyclables existants. Beaucoup de questions se posent sur la mise en place du Schéma Directeur Vélo et l'arrivée du BHNS, et aucune réponse satisfaisante à ce jour. À la rentrée de septembre la nouvelle présidente du SITURV devrait recevoir l'ADAV pour évoquer tous ces sujets. AL.

BULLETIN D'ADHESION

Pour favoriser l'usage du vélo en ville ou ailleurs,

Pour que la voiture n'ait plus le monopole de la rue...

Bulletin à renvoyer à l'association Droit au vélo, 23, rue Gosselet, 59000 LILLE

□ J'adhère à Droit au vélo et recevrai le journal l'Heurovélo et ma carte d'adhérent-e pour l'année en cours

□ Adhésion individuelle : 14 €
□ Chômeur/étudiant : 8 €
□ Couple : 25 €
□ Famille : 25 € + 1 € par enfant
(3 personnes : 26 € ; 5 personnes : 28 €)
□ Famille monoparentale : 14 € + 1 € par enfant
□ Membre de soutien > 25 €
□ Association ..... : 25 €
□ Je n'adhère pas mais je souhaite recevoir le journal "l'heurOvélO" : 8 €
□ Je souhaite participer aux activités de l'ADAV (précisez éventuellement)
□ Je voudrais soutenir les actions de l'ADAV et je fais un don par chèque de .....€
à l'ordre de L'ADAV. Je recevrai un reçu fiscal.

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Code postal : .....Ville : .....
Profession : .....
Téléphone : .....
Courriel : ..... @ .....
Date de naissance : .....

12 mai : Point site ecomobilite.org. Présentation par notre prestataire du mode « responsive » qui permet l'adaptation de la fenêtre au type d'écran (ordinateur, tablette, smartphone). Réflexions sur le formulaire à destination des acteurs relais pour la création à terme d'une carte les localisant en région. JP, STT.

19 mai : PDC. Réunion organisée par le CEREMA pour proposer une action à destination des agents de Lille 1 afin de favoriser l'usage des modes actifs. Projet de sortie à vélo sur le temps d'un midi afin de montrer les liaisons avec le centre de Villeneuve-d'Ascq. STT.

27 mai : PDES Ternois. 3e réunion des parties prenantes identifiées (maire, Département, collège, écoles…), l'absence de représentants des parents d'élèves est regrettée. Un diagnostic de la situation a été réalisé in situ par le CAUE du Pas-de-Calais ainsi que des propositions d'amélioration formulées, notamment pour faciliter les accès à vélo (principalement des mises en DSC). Une enquête de mobilité a été menée auprès des élèves : 163 retours sur 180 distribués. Une réunion sera montée à la rentrée suite à l'exploitation des questionnaires par la MDDL. STT.

2 juin : PDES. Rencontre avec une adhérente de l'ADAV qui souhaite s'investir dans des projets d'écomobilité scolaire à Lambersart, révoltée par les comportements d'une grande partie des parents qui déposent leurs enfants en voiture à l'école. STT.

3 juin : Atelier sur les PLUi proposé par le CEREMA. Retours d'expériences notamment de la CASO qui a exposé l'intérêt d'une telle démarche au-delà des seules frontières de la commune pour une meilleure cohérence. STT.

4 juin : Intervention lors d'une conférence sur les alternatives à la voiture individuelle proposée aux élèves de l'ENSA dans le cadre d'un cycle sur la 3e Révolution Industrielle. STT.

5 juin : CERDD. Précarité énergétique et mobilité. La notion de précarité énergétique était jusqu'à présent principalement abordée dans le cadre du logement. Le budget consacré aux déplacements est de plus en plus important, surtout pour les populations isolées des grands centres urbains ne bénéficiant pas d'offre de transports en commun adaptée. STT.

6 juin : PDES Département du Pas-de-Calais. Préparation d'une intervention en anglais dans le cadre du cluster Eco2Mobility pour présenter une action menée dans un collège d'Ardres visant à favoriser le vélo auprès des collégiens. STT.

10 juin : PDES Valenciennes Métropole. Groupe de travail Les collégiens à vélo. État des lieux des actions existantes et réflexions pour les développer sur le territoire avec d'autres partenaires comme les maisons de quartier et la DDJS. STT.

13 juin : PDC. Préparation d'une journée à destination des agents du site de Lille 1 à Ronchin pour leur faire découvrir les accès aux différents sites lillois de l'université. STT.

16 juin : Présentation des missions du Centre ressource au nouvel interlocuteur à la Région. JP, STT.

19 juin : Workshop Eco²Mobility à Maidstone (UK). Présentation de différents projets portés par la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la France visant à promouvoir les modes actifs auprès des publics scolaires. STT.

20 juin : PCT Boulonnais. Intervention lors d'une conférence organisée par le CERDD et Déclic Mobilité à destination du monde de l'entreprise du territoire pour les inciter à mener des actions visant à promouvoir l'écomobilité, en rappelant les avantages liés à des pratiques plus vertueuses (consommation d'espace, santé, économiques). STT.

23 juin : SMIRT. Entretien téléphonique avec un bureau d'études pour faire un état des lieux des pratiques de covoiturage en région. STT.

23 juin : Économie de la fonctionnalité. À l'initiative d'un adhérent, réflexion régionale sur la situation locale et imaginer des pistes de mutualisation entre les différents acteurs de la mobilité en région. STT.

24 juin : Point d'étape du Centre ressource avec les partenaires. JP, STT.

25 juin : Présentation par un adhérent d'un projet de développement d'une activité liée aux services touristiques à destination des acteurs de la Communauté de communes de Cœur d'Ostrevent, pour proposer des services de location, livraison et de réparation. STT.

26 juin : Conférence régionale Santé Environnement. Intervention pour présenter les avantages du développement local des modes actifs en termes de santé au regard des dernières études publiées sur le sujet et de l'évolution des pratiques constatées en région. STT.

30 juin : PDES Lille Métropole. Présentation des animations qui peuvent être proposées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, sur le modèle de ce qui est mis en œuvre à Lille et Villeneuve-d'Ascq. Possibilité de former les animateurs des communes ou d'associations à ces interventions. JP, STT.

30 juin : PDES Lille Métropole. Rencontre avec la DSDEN (ex Inspection académique) du Nord, l'USEP (association sportive d'enseignants) et Lille Métropole pour imaginer des actions qui pourraient être menées sur plusieurs villes de l'agglomération afin d'inciter les élèves à la pratique du vélo pour leurs déplacements domicile-école. STT.

3 juillet : PDC. Sortie à vélo pour faire découvrir aux agents de Lille 1 les liaisons douces entre l'université et le centre de Villeneuve-d'Ascq. STT.

3 juillet : PDES Villeneuve-d'Ascq. Rencontre avec le chargé de mission Développement Durable pour réfléchir aux contenus à intégrer aux modules introduisant les activités liées à la mobilité dans les temps d'activité péri-scolaire (TAP). MA, STT.

3 juillet : PDU SMT Artois-Gohelle. Intervention lors d'une conférence sur la mobilité et la prise en compte du vélo dans l'élaboration du PDU. CG, STT.

24 juillet : Agglomération de Maubeuge. Rencontre avec l'ADUS (agence d'urbanisme) et le représentant de l'ADAV pour organiser une conférence sur la mobilité à destination du public et des élus, dans le cadre de l'élaboration du PDU. STT.

30 juillet : Agenda 21 intercommunal Ronchin-Lezennes. Rencontre avec la chargée de mission en vue d'organiser un groupe de travail spécifique à la mobilité pour imaginer des actions qui pourraient être menées sur les deux communes afin d'accompagner la population dans le report modal. STT.

Département du Pas de Calais : traitement des traversée cyclables conforme aux demandes de l'ADAV, ici sur la voie verte du Bassin Minier.

ABRÉVIATIONS, INITIALES ET SIGLES

ARS : Agence Régionale de Santé
CERDD : Centre Ressources du Développement Durable
CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
Copil : COmité de PILotage
Cotech : COmité TECHnique
DSC : Double-Sens Cyclable
DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale
ESS : Économie Sociale et Solidaire
GTV : Groupe Travail Vélo
MRES : Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités
PC(E)T : Plan Climat (Énergie) Territorial
PDES : Plan de Déplacements d'Établissement Scolaire
PDU : Plan de Déplacements Urbains
PLU(i) : Plan Local d'Urbanisme (intercommunal)
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SITURV : Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Valenciennois
USEP : Union sportive de l'enseignement du premier degré

Initiales des représentants de l'ADAV concernés

Michel Anceau : MA - Junie Beaujean : JB
Daniel Dourlens : DD - Chloë Grépinet : CG
Olivier Jandot : OJ - Nicolas Lecomte : NL
Alain Legrand : AL - Judicaël Potonnec : JP
Pierre Tittelein : PT
Sébastien Torro-Tokodi : STT
Sébastien Triquet : ST.

Lille Métropole

6 mai : Séance de remise en selle pour les agents de Lille Métropole, dans le cadre du Challenge Européen du vélo. JB.

14 mai : Réunion de travail pour définir les principes de mise en œuvre d'une signalétique directionnelle pour jalonner les itinéraires cyclables. Il est convenu de se baser sur le schéma directeur cyclable de LMCU pour définir les axes principaux à jalonner pour relier les différentes communes de l'agglomération. Un travail plus fin sera nécessaire à Villeneuve-d'Ascq du fait d'un réseau piéton et vélo souvent dissocié du réseau auto. MA.

15 mai : Séance de remise en selle pour les agents de Lille Métropole, dans le cadre du Challenge Européen du vélo. JB.

31 mai : Organisation de la Fête du vélo de la métropole lilloise. Cinq convergences de cyclistes (200 participants au total) ont traversé la métropole pour rejoindre Lille en début d'après-midi. La grande parade dans les rues de Lille a de nouveau connu un grand succès avec quelque 500 cyclistes qui ont ensuite rejoint la gare Saint-Sauveur où avaient lieu toute la journée ateliers, stands et nombreuses animations autour du vélo.

1er juin : Organisation de la Fête du vélo de la métropole lilloise. Animations, balade et stands d'information au lac du Héron à Villeneuve-d'Ascq.

4 juin : Réunion technique pour définir l'aménagement cyclable qui pourra être proposé à la ville de Wambrechies sur le pont de la rue de la Distillerie. L'ADAV demande des espaces partagés avec les piétons au niveau des trottoirs pour assurer une continuité de la voie verte de la Deûle. Cette solution est étudiée et sera proposée. MA.

10 juin : Présentation à la municipalité de Wambrechies du principe de partage de l'espace avec les piétons sur des trottoirs élargis sur le pont de la Distillerie. Accord de la municipalité. Un statut de voie verte sera appliqué à ces espaces pour assurer la continuité des voies vertes que l'on retrouve sur les deux rives de la Deûle. MA.

12 juin : Dans la poursuite de l'étude « vers une métropole cyclable – 2020 » dont l'objectif a été de définir les moyens à mettre en œuvre pour atteindre 10 % de part modale pour le vélo sur l'ensemble du territoire de LMCU, réunion avec les services de LMCU pour faire le bilan des études / des attentes en ce qui concerne les aménagements cyclables, et d'établir en quelque sorte une feuille de route pour chaque UT sur les actions à mener. Travail spécifique avec le service Voies nouvelles et ouvrages. MA, CG.

13 juin : Participation de l'ADAV à la restitution du challenge Endomondo. L'ADAV se classe première structure pour le nombre de participants.

16 juin : Nouvelle réunion sur le jalonnement cyclable. Définition des axes retenus. Un bureau d'études sera chargé de chiffrer et quantifier les besoins pour jalonner les itinéraires retenus. MA.

17 juin : Réunion de travail sur l'état d'avancement de la cartographie collaborative développée par l'ADAV et sur les fonctionnalités qui pourraient être développées : calcul d'itinéraire, outil de remontée des dysfonctionnements du réseau cyclable, impression de cartes, application smartphone… MA, JP.

5 août : réunion avec les services pour faire un bilan sur la convention de partenariat ADAV-LMCU dans l'optique de préparer un rendez-vous en septembre avec les élus communautaires pour définir les modalités de sa reconduction. MA.

UTLS (Unité Territoriale Lille – Seclin)

15 mai : Réunion avec les services de LMCU pour faire le bilan des études / des attentes en ce qui concerne les aménagements cyclables sur le territoire de l'unité territoriale, et d'établir en quelque sorte une feuille de route sur les actions à mener dans le cadre de l'étude « Vers une métropole cyclable – 2020 » dont l'objectif a été de définir les moyens à mettre en œuvre pour atteindre 10 % de part modale pour le vélo sur l'ensemble du territoire de LMCU. MA.

3 juin : Nouvelle réunion avec l'UT pour faire le bilan des études / des attentes en ce qui concerne les aménagements cyclables. MA.

UTRVA (Roubaix – Villeneuve-d'Ascq)

5 juin : Réunion avec les services de LMCU pour faire le bilan des études / des attentes en ce qui concerne les aménagements cyclables sur le territoire de l'unité territoriale. MA.

Roubaix : Réalisation de double-sens cyclables sur l'axe Lorrain-Bossut-Tassigny (vieille demande de l'ADAV enfin réalisée !)

11 juin : Étude de différents projets de voirie. Péronne, projet de zone de rencontre rue Wattines. Villeneuve-d'Ascq, étude du projet cyclable de la rue Jean-Jaurès qui intègre le traitement du giratoire de la Pilaterie ; un Cotech est programmé en septembre avant une nouvelle présentation aux élus. Carrière Delporte, projet d'inversion du sens de circulation et refonte du parking et de la voirie ; le double-sens cyclable sera maintenu. MA.

UTML (Marcq – La Bassée)

15 mai : Réunion avec les services de LMCU pour faire le bilan des études / des attentes en ce qui concerne les aménagements cyclables sur le territoire de l'unité territoriale. MA.

UTTA (Tourcoing-Armentières)

22 mai : Réunion avec les services de LMCU pour faire le bilan des études / des attentes en ce qui concerne les aménagements cyclables sur le territoire de l'unité territoriale. MA.

7 juillet : Étude de différents projets de voirie. Armentières : bd Faidherbe, projet de bandes cyclables qui nécessitent la suppression de l'alignement d'arbres ; rue des Résistants, projet de pistes unidirectionnelles ; l'ADAV demande l'intégration au projet d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le pourtour du giratoire de la place de la Liberté. Neuville-en-Ferrain, mise à 30 km/h de la rue Schuman ; le double-sens cyclable ne pourra être proposé à la municipalité qu'après étude des vitesses des véhicules motorisés. Tourcoing, étude du projet de double-sens cyclable de la rue du Calvaire. MA.

Pas-de-Calais

27 mai : Point avec le service en charge du TER de la Région pour préparer nos interventions « éclairage » auprès des usagers du TER à l'automne. MA.

4 juillet : Marquage des vélos et remise en selle pour les agents du siège de région.

8 juillet : Rencontre avec les services de la région sur les actions à développer pour développer les services aux cyclistes autour des véloroutes et voies vertes. MA, CG.

11 juillet : Comité de Pilotage Véloroutes Voies Vertes. JP, CG.

16 juillet : Rencontre avec les services de la Région au sujet du potentiel vélotouristique du Nord–Pas-de-Calais. CG.

12 mai : Étude du projet cyclable de la RD 945 entre Essars et Locon en mairie de Locon. Le projet privilégierait des aménagements cyclables unidirectionnels sous forme de bandes et de pistes. MA, CG, DD.

2 juin : Sensibilisation et parcours de maniabilité au collège de Marck-en-Calaisis. JB, JP.

10 juin : Poursuite de l'étude du projet cyclable de la RD 945 entre La Couture et Lestrem en mairie de La Couture. Sur cette section l'aménagement pourrait prendre la forme d'une piste bidirectionnelle. La traversée de Lestrem, plus étroite, serait en zone 30 avec si possible une bande dans le sens montant. MA, DD.

23 juin : Réunion de préparation avec les services du département ainsi que ceux du CG59 et de la Région des 18 èmes rencontres des Départements et Régions Cyclables en Nord-Pas de Calais qui se dérouleront les 25 et 26 septembre. MA.

3 juillet : Projet cyclable de la RD 945, visite de terrain de la traversée de Lestrem. DD.

21 mai : UT Cambrai. Point sur les projets routiers de l'arrondissement. Pas de projet cyclable immédiat. Analyse des cyclofiches réalisées sur le territoire. Le CG s'engage à opérer les travaux d'entretien nécessaires. MA.

26 mai : UT Douai. Présentation des études de voirie en cours. Attente d'une priorisation des élus et d'une inscription au budget. Le giratoire D643 / D325 à Lambres intégrera une piste cyclable. Il conviendra ensuite d'assurer une continuité de la liaison Douai-Hôpital. Faumont, D917, piste à mi hauteur hors agglo et traitement en ville par une bande et une piste sur trottoir. Cuincy, projet de relier le collège aux aménagements existant. L'ADAV demande un accès à l'aménagement à partir de l'anneau. Aniche, D943, le giratoire sera traité avec une piste bidi. RD 13, projet de bandes en section courante et de pistes dans les courbes entre Ecaillon et Masny. RD 938, entre Râches et Coutiches, le projet de pistes suscite l'opposition des agriculteurs. RD 135, entre Cantin et Lewarde, recherche d'intégration d'un aménagement cyclable. L'ADAV propose une piste bidirectionnelle hors agglo et dans les traversées étroites de localité un traitement de type chaucidou. MA.

2 juin : UT Lille. Présentation des projets cyclables. RD 41, projet d'une piste bidi entre Annœullin et le centre pénitencier. Rue du Faubourg-de-Roubaix à Lille, étude du projet d'une bande cyclable dans le sens montée entre Lille et Mons. Mons / Villeneuve-d'Ascq, étude de bandes entre le bd de l'Ouest et la station de métro Fort-de-Mons. RD 48, Ronchin, nouvelle étude du projet d'une piste bidi sur la rue Sadi-Carnot au niveau de l'ancien site de la Camif. Pilaterie à Villeneuve-d'Ascq, comptages en cours pour affiner l'étude qui intègre des aménagements cyclables. RD 63 à Radinghem, étude de faisabilité d'un aménagement cyclable. Fortes contraintes qui empêchent la continuité des aménagements. Pas une priorité pour l'ADAV. MA.

12 juin : UT Valenciennes. Présentation des projets en cours. Peu de projets cyclables. Maing, piste bidirectionnelle entre giratoire et l'entrée de l'agglo, travaux en cours. RD 13, Bellaing – Wallers, étude du projet cyclable qui doit desservir le collège. Le projet sera réétudié pour tenir compte des demandes de l'ADAV afin d'assurer une meilleure continuité des aménagements notamment au niveau du giratoire face au collège. Odomez, projet d'une piste sur trottoir et de bande. Rouvignies, projet de création d'îlots. L'ADAV demande une prise en compte des cyclistes par création de by-pass ou d'îlots franchissables. MA.

16 juin : Avesnes. Pas de projet cyclable à court terme sur l'arrondissement. Les priorités sont la réalisation de l'Eurovéloroute 4 entre l'Aisne et la voie verte de l'Avesnois en passant par Fourmies, la réfection de la voie verte de l'Avesnois qui héberge l'EV 4 et le traitement du pont de Paris à Maubeuge. Une liaison entre le Val-Joly et l'EV 4 est aussi à l'étude.

Aulnoy, étude d'une liaison avec Pont-sur-Sambre. L'ADAV demande des adaptations sur le pont de Ciment pour une meilleure prise en compte des cyclistes. MA.

27 juin : UT de Lille. Poursuite de l'étude des projets cyclables. Bondues, D 617, projet de continuité cyclable étudié mais en attente d'inscription au budget. Le profil peut encore être adapté au profit de bandes ou pistes. L'ADAV demande une continuité avec les bandes qui existent déjà dans la traversée de Bondues. Roubaix, les travaux de la piste du bd Montesquieu devraient débuter en 2015. Tourcoing, étude de bandes sur le bd Gambetta en attente de validation de la Ville. Villeneuve-d'Ascq, étude de bande sur la rue Jean-Jaurès entre l'autoroute et le Grand boulevard. Le traitement du giratoire Saint-Ghyslain (Pilaterie), le franchissement de l'autoroute se fera en piste. Traversée de la zone de la Pilaterie (rue de la Couture), le projet cyclable est remis en cause par les gestionnaires du parc d'activité et la municipalité de Marcq. Loos, l'aménagement de la rue Galilée devrait se faire en 2015 si crédits retenus. Faches, une étude doit démarrer pour traiter la D145 qui traverse le site des Périsseaux. MA.

9 juillet : Rencontre avec les services pour préparer la reconduction de notre convention de partenariat avec le souhait d'y intégrer notre travail sur la cartographie collaborative. MA.

AUTRES

ADAV

15 mai : Participation à l'émission de radio « La baraquaquizz » sur France Bleu Nord pour communiquer autour de la Fête du vélo de la métropole lilloise. CG.

22 mai : Participation à l'émission « Nord – Pas-de-Calais Matin » sur France 3 pour communiquer autour de la Fête du vélo de la métropole lilloise. CG.

18 juin : Réunion bilan de la Fête du vélo et propositions d'amélioration. JB, CG, bénévoles.

16 juillet : Interview avec un journaliste de la revue Visages (parution sur Mons-en-Barœul et Villeneuve-d'Ascq) pour présenter l'action de l'ADAV et insister sur la nécessité d'une politique cyclable concertée et coordonnée. STT.

17 juillet : Réunion bénévoles de l'atelier lillois d'aide à la réparation. CG, bénévoles.

18 août : Interview avec un journaliste du magazine Pèlerin qui prépare un dossier sur les déplacements dans le cadre de la Semaine européenne de la Mobilité et la nécessité de traiter le vélo de manière systémique, et reportage sur une adhérente qui habite en milieu rural et utilise le train+vélo pour ses déplacements quotidiens. D. Hugentobler, STT.

12 juin : Stand d'information à la Nuit du bénévolat : rencontre avec de potentiels bénévoles. C. Germaneau, CG.

CEREMA

31 juillet : Préparation d'une intervention lors d'une prochaine édition des ateliers sur les Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux, qui viserait à montrer l'intérêt de la cartographie collaborative pour aider les collectivités à l'identification des itinéraires à conforter pour encourager l'usage des modes actifs. STT.

FUB

23 et 24 mai : Participation au congrès de la FUB à Toulouse.

Fondation Norauto

3 juin : Stand d'information et de sensibilisation des salariés de la fondation Norauto. CG.

19 juin. Présentation à Paris, au siège de la Fondation de France de notre film d'animation « Je roule à vélo en toute sécurité » à destination des scolaires. Ce projet a été retenu par la fondation Norauto qui l'a en partie financée pour concourir aux trophées de cette fondation. Très bon accueil de ce projet. MA.

23 juin : Rencontre d'un animateur de l'association les Rouleurs de Mécanique qui propose des animations vélo en milieu scolaire. JP.

1er juillet : Rencontre avec des enseignants du collège Paul-Éluard à Cysoing pour préparer des actions de promotion du vélo (en partie avec le support cartographique). JP.

Nord Tourisme

5 juin : Copil étude de positionnement marketing du tourisme à vélo dans le Nord. Présentation du scénario retenu pour la définition d'un positionnement vélotouristique pour le territoire. Analyse de l'offre ; des clientèles ; du fonctionnement général. Conclusions en termes de forces et faiblesses, d'opportunités et de perspectives.

3 juillet : Copil étude de positionnement marketing du tourisme à vélo dans le Nord. Suite de la présentation du scénario retenu pour la définition d'un positionnement vélotouristique pour le territoire. Analyse des cibles de clientèle (attentes, profils), qualification de l'offre (itinéraires, services) ; organisation et gestion ; image et stratégie de communication.

Openstreetmap

11 juin : Point sur le projet de cartographie collaborative avec le Département du Nord. JP, STT, MA.

22 juin : Stand pour présenter le projet cyclabilité lors de la Fête de l'Environnement et des Solidarités organisée par la MRES.

22 juillet : Présentation de la cartographie collaborative aux responsables de la Boutique des Sciences (Lille I) en vue d'un futur partenariat avec des chercheurs universitaires.

SNCF

13 mai : prise de contact avec la nouvelle direction régionale suite à notre sollicitation dans le cadre de la fermeture temporaire mais non concertée de l'abri-vélos en gare Lille-Flandres. Des solutions provisoires seront proposées aux cyclistes avant et pendant le déménagement du site. Création à terme de capacités de stationnement de 1 000 à 2 000 places. Demande à être associés dans les réflexions pour permettre une meilleure intégration du vélo dans les projets d'aménagement de l'ensemble des gares de la région. MA, PD, STT.

20 mai : Lancement d'une étude de programmation concernant Lille-Europe. L'ADAV sera associée aux réflexions par un entretien sur les besoins. STT.

23 juillet : Visite de terrain sur les secteurs des gares Lille-Europe et Lille-Flandres dans le cadre des projets de réaménagement pour faire l'inventaire des besoins en infrastructure afin de faciliter la complémentarité train+vélo (stationnement sécurisé). CG, STT.

AGENDA

Pour ces activités, l'association recherche souvent des bénévoles.

Les ateliers de réparation :

- à Arras tous les 1ers jeudis du mois de 14h à 17h et le 3e samedi du mois de 9h à 12h ;
- à Lille, tous les mardis de 18h30 à 20h30 et le 1er samedi du mois de 10h à 12h ;
- à Dunkerque, à la Maison de l'Environnement, mercredi 10 septembre de 18h à 20h, samedi 18 octobre de 9h à 12h, mercredi 19 novembre de 18h à 20h et samedi 6 décembre de 9h à 12h.

Jeudi 18 septembre à Hazebrouck Marquage des vélos et stand d'information

Vendredi 19 septembre :

- **à Arras,** *Les boulevards sont à tous !* Cortège à vélo. Départ parking de la citadelle.
- **à Lille,** *Parking Day* avec la MRES
- **à Quesnoy-sur-Deûle** *Journée de la Mobilité.*

Samedi 20 septembre :

- **à Arras,** *Village de la Mobilité.*
- **à Arras et St Laurent Blangy,** balade familiale *En selle au pays des histoires*
- **à Dunkerque,** *Balade à la découverte des aménagements cyclables*
- **à Valenciennes,** *Val'encycles* (voir ci-contre)

Mardi 23 septembre à Béthune, Conférence de Frédéric Héran : *« Augmentez votre chiffre d'affaire en fidélisant vos clients, piétons et cyclistes »*

Mercredi 24 septembre à Lille, *Pot d'accueil des nouveaux adhérents*

En octobre, opérations Éclairage dans toute la région !

Mercredi 15 octobre à Lille, *atelier vélo* avec l'association *Fil à Fil* à Moulins

Samedi 18 octobre à Lille, de 10 à 14h, *Broc'à vélo* salle Courmont

Vous ne recevez pas nos mails ? N'hésitez pas à nous le signaler !

Les articles pour le prochain heurOvélO, le n°77, doivent nous parvenir avant le 5 janvier

ÉVÉNEMENTS

Tous en selle pour redécouvrir la ville à vélo !
VAL'EN CYCLES
Samedi 20 septembre
10h - 17h
Place d'Armes
Valenciennes
Parade Festive
Départ 10h30 - Place d'Armes
Stands d'information * Broc'à vélo * Animations
Marquage des vélos * Atelier réparation vélos
Concours de vélos décorés

À vélo,
être vu la nuit, c'est vital !
OPÉRATIONS ÉCLAIRAGE
DU 17 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE
DANS DE NOMBREUSES VILLES
DE LA RÉGION
Stands d'information de Droit au vélo
Conseils sur l'éclairage des vélos
Distribution d'accessoires de sécurité aux cyclistes
Marquage des vélos contre le vol dans certaines villes (3€, prévoir pièce d'identité)

JOurnal dérailleur l'heurovélO

l'heurOvélO, journal dérailleur, est édité par l'association *Droit au vélo* - ADAV 23, rue Gosselet 59000 Lille.
Tél : 03 20 86 17 25 ; fax : 03 20 86 15 56
Courriel : info@droitauvelo.org - Site : www.droitauvelo.org

Commission paritaire ISSN 12510602 ;
Périodicité quadrimestrielle. Conception ADAV. Le numéro : 2 €, gratuit pour les adhérents. Toute suggestion est la bienvenue.

Directeur de la publication : Philippe Delrue
Rédacteur en chef : Hervé de Cagny
Maquette : Sébastien Torro-Tokodi
Illustrations : couverture Laurent Libessart, p.2 JM Ucciani
Relecteurs : Hervé de Cagny.

Ont contribué à ce numéro : Michel Anceau, Junie Beaujean, Dominique Delcroix, Philippe Delrue, Frédéric Devred, Jean Dewavrin, Daniel Dourlens, Nicolas Gourlet, Chloë Grépinet, Jacques Gx, Lucile Hamoignon, Patricia Hanssens, Olivier Jandot, Alain Legrand, Amélie Poireau, Judicaël Potonnec, Christophe Tilmant, Sébastien Torro-Tokodi, Sébastien Triquet, Alexis.

Les articles parus dans l'Heurovélo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs et ne sauraient engager l'association Droit au vélo.

Accueil aux heures de travail des salariés ; pour être sûr de rencontrer quelqu'un, nous vous conseillons de nous contacter avant de vous déplacer.

Permanences et marquage des vélos contre le vol tous les mercredis de 15 h à 18 h.

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales par les Imprimeries DBPrint. Tirage : 1 700 ex.